

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10567

Jeudi 24 Juillet 2025

L'USFP/Tétouan a choisi pour thème «Tétouan au cœur du changement : Justice spatiale, développement durable et ouverture méditerranéenne» pour son Congrès tenu sous la présidence de Driss Lachguar

Le Premier secrétaire exhorte les Ittihadis à s'ouvrir aux différentes forces et catégories sociales plus particulièrement dans le monde rural



Page 3



CAN féminine de football
Le Onze national tout près du Graal

Page 23

Session du Conseil national

Conformément au statut et au règlement du parti, le Conseil national de l'USFP tiendra une session le samedi 26 juillet à partir de 12 heures au siège central du parti, sis boulevard El Arar, quartier Riad à Rabat.

L'ordre du jour de cette session comporte la présentation du rapport du Bureau politique, ainsi que l'examen et l'adoption des projets et des résolutions.



Le Maroc du tourisme oublie sa diaspora

Par Mohamed Lmoubariki

Page 14

En tant que pays atlantique, le Portugal salue les Initiatives Atlantiques lancées par SM le Roi en faveur du Continent africain

Actualité

Le Portugal, en tant que pays atlantique, salue les Initiatives Atlantiques lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du Continent africain.

Cette position a été exprimée par le ministre d'État et des Affaires étrangères de la République portugaise, Paulo Rangel, dans une Déclaration conjointe adoptée à l'issue de sa rencontre, mardi à Lisbonne, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans cette Déclaration conjointe, le Portugal, en tant que pays atlantique, a ainsi salué les Initiatives Atlantiques lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du Continent africain, notamment l'Initiative «du Processus des Etats Africains atlantiques», «l'Initiative Royale Internationale visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique» et le projet de gazoduc «Africain Atlantique Nigéria-Maroc».

M. Rangel a également loué le rôle du Royaume du Maroc en tant que relais de développement et pourvoyeur de stabilité dans la région et en Afrique. A ce titre, il a salué les réformes engagées par le Royaume du Maroc sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le Royaume du Maroc et la République portugaise ont souligné leur rôle positif et constructif dans le maintien de la stabilité, de la sécurité et de la paix dans leurs régions respectives, et noté leur attachement à ces prin-



cipes, ainsi qu'à la résolution pacifique des conflits et au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats, lit-on dans la Déclaration conjointe.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a effectué une visite officielle, au Portugal à l'invitation du ministre d'État et des Affaires étrangères portugais, Paulo Rangel.

tion africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a effectué une visite officielle, au Portugal à l'invitation du ministre d'État et des Affaires étrangères portugais, Paulo Rangel.

Le Portugal et le Maroc déterminés à consolider leur partenariat stratégique

Lisbonne exprime son plein soutien à l'initiative marocaine d'autonomie

Le ministre d'Etat portugais et ministre des Affaires étrangères, Paulo Rangel, a salué, mardi à Lisbonne, l'excellence des relations unissant la République du Portugal et le Royaume du Maroc, exprimant la volonté ferme de son pays de développer et consolider davantage ces liens dans tous les domaines, au service des intérêts communs des deux nations.

Lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le chef de la diplomatie portugaise a souligné l'engagement du gouvernement portugais à redynamiser et renforcer ses relations avec le Royaume, mettant en avant le caractère "stratégique" de ces liens séculaires qui constituent "une priorité majeure" dans la politique étrangère portugaise, compte tenu de leur profondeur historique et de leurs dimensions géopolitique, économique et sociale.

Dans ce cadre, M. Rangel a indiqué qu'il a été convenu avec la partie marocaine de donner la priorité à des questions sociales et économiques, notamment l'intensification des échanges académiques, ainsi que le renforcement de la coopération dans les domaines de l'agriculture et de l'économie bleue, en particulier concernant les océans. Il a également évoqué la coordination dans le cadre de l'agenda africain, compte tenu des liens étroits unissant les deux pays à plusieurs Etats

africains.

Le ministre a aussi rappelé que le Maroc et le Portugal sont candidats à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU (le Maroc pour la période 2029-2030, le Portugal pour 2027-2028), ouvrant la voie à un soutien mutuel et à une coordination étroite autour d'une vision commune au sein de la communauté internationale.

Il a insisté, en outre, sur la valeur ajoutée de ce rapprochement géographique entre les deux pays, qui dépasse les seules relations bilatérales pour renforcer la coopération entre l'Afrique et l'Europe, ainsi qu'entre les pays des deux rives de l'Atlan-

tique, rappelant la position stratégique du Maroc et du Portugal en tant que portes sur l'Atlantique, faisant de la coopération dans ce domaine une priorité partagée.

Par ailleurs, M. Rangel a affirmé que le Portugal se considère comme un "allié important" du Maroc au sein de l'Union européenne, soulignant les larges perspectives de coopération bilatérale à ce niveau.

Par ailleurs, et dans le cadre de la dynamique internationale lancée sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI en soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et à l'initiative d'autonomie, la République du Portugal a ex-

primé son "plein soutien" à l'initiative d'autonomie, qu'elle considère comme "la base la plus sérieuse, crédible et constructive pour le règlement de ce différend".

Cette position a été exprimée dans la Déclaration conjointe adoptée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre d'État et ministre des Affaires étrangères portugais, Paulo Rangel, à l'issue de leurs entretiens mardi à Lisbonne.

Dans cette Déclaration conjointe, le Portugal reconnaît l'importance de la question du Sahara pour le Maroc, ainsi que les efforts sérieux et crédibles déployés par le Royaume dans le cadre des Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable pour les parties.

Les deux ministres ont réaffirmé leur soutien à la résolution 2756 du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui a noté le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique, durable et fondée sur le compromis, souligne le document.

À travers sa nouvelle position, le Portugal émet un signal clair illustrant son adhésion au consensus international grandissant autour du Plan d'autonomie présenté par le Maroc, en ligne avec la dynamique internationale forte menée sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.



L'USFP/Tétouan a choisi pour thème «Tétouan au cœur du changement : Justice spatiale, développement durable et ouverture méditerranéenne» pour son Congrès tenu sous la présidence de Driss Lachguar

Le Premier secrétaire exhorte les Ittihadis à s'ouvrir aux différentes forces et catégories sociales plus particulièrement dans le monde rural

La dynamique prodigieuse du processus de restructuration des instances nationales, régionales et provinciales de l'Union socialiste des forces populaires se poursuit sans relâche à travers les quatre coins du pays.

Dans la soirée du mardi 22 juillet 2025, le Premier secrétaire du parti des forces populaires, Driss Lachguar, a présidé les travaux d'ouverture du 7ème Congrès de Tétouan sous le thème : «Tétouan au cœur du changement : Justice spatiale, développement durable et ouverture méditerranéenne», avec la participation de diverses potentialités professionnelles, politiques et syndicales, outre les élus de la région et des membres du Bureau politique du parti mais aussi nombre de militantes et militants ittihadis de la région.

Le dirigeant usfpéiste a tenu à rendre un vibrant hommage, lors de la séance inaugurale de ce congrès, aux gros efforts déployés par les membres de la commission préparatoire des travaux aux fins de consacrer la réussite de cette station organisationnelle, mus par un esprit de dévouement, de sérieux et de responsabilité, tout en notant que la devise de ce congrès n'est pas fortuite mais reflète certains traits de la métamorphose de la ville de Tétouan et le volume des projets réalisés de même que ceux en cours pour sa promotion et son ouverture sur la Méditerranée.

Par ailleurs, Driss Lachguar a souligné que cette étape organisationnelle se doit de se profiler en manifestation de reconnaissance des sacrifices consentis par l'ensemble des militantes et militants ittihadis aux fins de consacrer la grandeur du parti des forces populaires et préserver son identité à travers le rayonnement de ses principes et valeurs historiques.

Dans cette veine, le Premier secrétaire de l'USFP a indiqué que le parti, à l'instar de tous les mouvements et organisations politiques à travers le monde, a traversé des zones difficiles de turbulences aux niveaux national, régional et provincial mais est revenu dans un élan vertigineux caractérisé par une volonté inébranlable et une action sérieuse et responsable.

«L'Union socialiste des forces populaires est une partie intégrante de la société, toutes catégories confondues et de ce fait il est nécessaire d'unifier ses efforts et son action d'une manière collective et commune tout en évoluant vers le



futur et en surmontant toutes sortes de contraintes et obstacles », a-t-il proclamé, en ajoutant : «Nous à la direction du parti, nous parions grandement sur la station du Congrès provincial de Tétouan et notre pari a trait aux échéances aussi bien organisationnelles que professionnelles et politiques en perspective dans notre pays. De ce fait, tous les militantes et militants sont appelés à s'ouvrir sur toutes les forces et catégories sociales, et plus particulièrement dans le monde rural, de même que sur les potentialités des jeunes et des femmes de la province de Tétouan ».

Lachguar a mis en avant, à cet égard, les avantages de la position géographique de Tétouan disposant du port méditerranéen et se trouvant à l'ouest de la Méditerranée, ce qui permettra, lorsque se parachèvera son ouverture en association avec le port de Nador

dans le cadre du projet stratégique Royal, aux villes du nord, notamment Tétouan, de former un pôle économique et commercial très important avec des conséquences prometteuses en matière de développement et de progrès consolidant la place du pays aussi bien régionale que mondiale.

Le Premier secrétaire du parti des forces populaires a enchaîné en mettant l'accent sur l'impératif d'entreprendre les importants projets en perspective dont plus particulièrement la voie ferrée reliant Tétouan et Tanger et le tracé autoroutier, qui seront à même de renforcer le développement et la réalisation du progrès et de la justice spatiale dans le cadre de l'avènement d'un Maroc émergent et avancé, notant à cet égard qu'il est nécessaire et opportun de réviser la législation relative aux élections, particulièrement à la suite du recensement général de la

population qui a révélé des données et statistiques qu'il faudrait instamment prendre en compte...

D'autre part, Driss Lachguar a mis l'accent sur la nécessité de la mise en œuvre effective de tous les chantiers et programmes loin du titubement du gouvernement et des entraves occasionnées par l'administration et les responsables en charge de l'action d'exécuter les projets tracés en faveur de Tétouan, ce qui pourrait faire d'elle une ville ouverte au grand projet de développement en s'articulant sur l'agriculture, le tourisme, l'industrie et le commerce et en en faisant un acteur essentiel dans la sphère de l'économie nationale...

Par ailleurs, concernant le découpage électoral, le leader usfpéiste a réitéré que le maintien du découpage actuel sans tenir compte des données conclues du dernier recensement démographique contri-

buera sans aucun doute à la persistance de l'incursion et conduira à «la préservation » des mêmes positionnements au sein de l'alliance hégémonique, fustigeant, à ce propos, le lancement d'une campagne électorale anticipée dans les milieux de la majorité qui s'emploient, contrairement à la réalité observée et vécue, à prétendre que la fameuse composition tripartite travaille dans un climat de solidarité, de symbiose et de parfaite entente (...).

Et de conclure que cette station organisationnelle à Tétouan est, en tout état de cause, une station déterminante nécessitant de ce fait le déploiement sérieux et assidu de l'ensemble des militantes et militants afin d'émerger davantage dans le paysage politique et partisan en s'appuyant sur un programme d'action militant et organisationnel focalisé essentiellement sur le développement de la province et les perspectives prometteuses de la participation citoyenne de la ville dans l'essor de l'économie nationale...

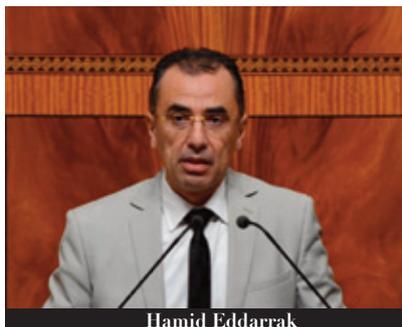
Pour sa part, le député parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opportuniste ittihadie à la Chambre des représentants, Hamid Eddarrak, a rendu un vibrant hommage à l'action militante ininterrompue déployée par le Premier secrétaire du parti en estimant qu'il faut saluer, très haut, l'action assidue du Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, pour ses gros efforts et sacrifices et sa supervision directe et régulière des travaux de l'ensemble des congrès provinciaux à travers les quatre coins du pays dans le cadre, bien entendu, de la dynamique organisationnelle que connaît le parti des forces populaires... Hamid Eddarrak a indiqué, par ailleurs, que la tenue du 7ème Congrès USFP/Tétouan favorise le réjouissement de la sollicitude et de l'intérêt bienveillant de Sa Majesté le Roi gratifiant la population tétouane en faisant de sa ville un modèle distinct de même qu'il a mis en exergue le rôle de suivi et d'accompagnement assuré par l'autorité provinciale. Et de conclure en mettant en avant la volonté constante et bien ancrée de toujours se tenir aux côtés des citoyens dans la défense de leurs affaires et le plaidoyer en faveur de leurs attentes.

Il est à noter qu'il a été procédé, par la suite, à l'élection à l'unanimité de Mohamed Assouali, secrétaire provincial de l'USFP à Tétouan, et de Hamid Eddarrak, coordinateur provincial du parti.

Rachid Meftah



Mohamed Assouali



Hamid Eddarrak

Des projets générateurs de revenus au profit d'anciens détenus dans des affaires de terrorisme



Un lot d'équipements et de matériels a été remis, mardi au Centre d'accompagnement et de réinsertion de Tanger, au profit d'anciens détenus condamnés dans des affaires d'extrémisme et de terrorisme, bénéficiaires du programme "Moussalaha" (réconciliation).

Cette cérémonie de remise d'équipements et de matériels destinés à des projets générateurs de revenus s'insère dans le cadre d'une opération initiée par la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et le Centre Moussalaha. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des Hautes Orientations Royales visant à promouvoir les valeurs de citoyenneté.

Les projets, couvrant plusieurs domaines, ont bénéficié à 26 anciens détenus afin de leur permettre de créer des sources de revenus

indépendantes et durables, facilitant ainsi leur insertion effective dans le tissu économique et social.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche globale des deux institutions partenaires, visant à soutenir les anciens détenus après leur libération et à les accompagner dans la construction de nouveaux parcours de vie fondés sur les valeurs de citoyenneté et de dignité.

Elle illustre également la dimension humaine du programme "Moussalaha", qui vise à réhabiliter ces détenus en les aidant à se réconcilier avec eux-mêmes, leur religion, leur société ainsi qu'avec les lois et institutions légitimes qui régissent la vie publique.

S'exprimant à cette occasion, Abdelouahed Jamali Idrissi, coordonnateur de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, a souligné que cette initiative est destinée aux anciens détenus

condamnés dans des affaires d'extrémisme et de terrorisme, ayant bénéficié du programme "Moussalaha", qui favorise leur réconciliation personnelle, sociale et religieuse.

Il a insisté sur le caractère volontaire de ce programme, dont l'objectif est la réinsertion sociale des bénéficiaires, afin qu'ils retrouvent leur rôle en tant qu'acteurs actifs dans la société. Ces projets leur permettront de reprendre place dans le tissu social et de contribuer à la dynamique économique nationale, en assurant un revenu stable et une vie digne.

De son côté, Ahmed Abbadi, président du Centre Moussalaha, a mis en avant les trois axes fondamentaux du programme : la réconciliation avec soi-même, avec le texte religieux et avec la société, y compris ses lois et institutions.

Il a précisé que cette opération, dotée d'une enveloppe d'environ 2 millions de dirhams, s'inscrit dans l'accompagnement post-carcéral des bénéficiaires, en vue de favoriser leur autonomie socioéconomique.

Les anciens détenus bénéficiaires ont salué chaleureusement cette initiative, qui va leur permettre de disposer des équipements nécessaires à la concrétisation de leurs projets professionnels.

La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de représentants des autorités judiciaires et administratives, de partenaires du secteur public, ainsi que de plusieurs intervenants du domaine.

Le Conseil d'administration de la CMR valide l'élaboration d'un contrat-programme 2025-2027 avec l'Etat

Le Conseil d'administration de la Caisse marocaine des retraites (CMR), réuni mardi à Rabat sous la présidence de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, a donné son accord pour l'élaboration d'un nouveau contrat-programme avec l'Etat pour la période 2025-2027. Ce contrat-programme sera élaboré sur la base du plan stratégique de l'établissement au titre de la même période, indique le ministère de l'Economie et des Finances sur son site web. Lors de cette réunion, le Conseil a pris acte avec satisfaction du bilan d'exécution du contrat-programme 2022-2024 signé avec l'Etat, dont le taux de réalisation a atteint 91%.

Ce résultat témoigne de l'expérience consolidée de l'établissement en matière de pilotage stratégique, lui permettant d'atteindre les objectifs fixés autour de quatre axes majeurs : le renforcement du système de gouvernance, la pérennité des régimes, l'optimisation du portefeuille financier et l'amélioration continue de la qualité des services rendus. Intervenant à cette occasion, Mme Fettah a salué les efforts constants déployés par les membres du Conseil et de ses comités, ainsi que l'esprit de consensus qui caractérise leurs travaux. Elle a aussi mis en avant l'engagement collectif en faveur d'une gouvernance responsable et performante, au service du renforcement de l'efficacité institutionnelle.

En outre, la ministre a souligné l'importance du respect des dispositions du décret portant approbation du code des bonnes pratiques de gouvernance des établissements et entreprises publiques, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre optimale des dispositions de la Constitution de 2011, qui consacre le principe de bonne gouvernance comme un pilier fondamental dans la construction d'un Etat moderne.

Dans le cadre du processus de réforme des régimes de retraite, Mme Fettah a informé les membres du Conseil d'administration des conclusions de la réunion de la Commission nationale chargée du suivi du dossier des retraites, tenue jeudi dernier sous la présidence du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil d'administration de la CMR a arrêté les comptes de la Caisse pour l'exercice 2024 et approuvé l'ensemble des décisions et recommandations qui lui ont été présentées.

Signature de deux conventions portant sur le renforcement de la coopération panafricaine en matière de justice, de diplomatie judiciaire et de gouvernance

Le Forum de dialogue des magistrats africains, le Centre international pour la diplomatie et l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Casablanca ont signé deux conventions de partenariat stratégique, marquant ainsi une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération panafricaine en matière de justice, de diplomatie judiciaire et de gouvernance.

Paraphées à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes de la 14e promotion de l'ENCG Casablanca, ces conventions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2024-2026 du Forum, renforçant ainsi son engagement pour une coopération panafricaine en matière de justice, de diplomatie judiciaire et de gouvernance, a indiqué le Forum de dialogue des magistrats africains dans un communiqué.

Ces conventions, conclues avec deux institutions de référence, à savoir le Centre international pour la diplomatie, acteur reconnu dans le champ de la coopération institutionnelle et diplomatique, et l'ENCG Casablanca, référence nationale dans l'enseignement supérieur en commerce et gestion, traduisent une volonté commune de renforcer l'intégration des systèmes judiciaires africains par le biais d'une coopération structurée et durable.

Ce partenariat tripartite vise à structurer le Réseau des magistrats africains autour de cinq axes stratégiques, au service d'une justice panafricaine moderne, inclusive et tournée vers les défis contemporains, explique la même source.

Il s'agit, en premier lieu, du lancement d'une plateforme numérique de formation à distance dédiée aux instituts de formation juridique africains, dans le but de fa-

ciliter l'accès au savoir et de renforcer les capacités techniques et professionnelles des acteurs judiciaires sur l'ensemble du continent.

Le deuxième axe porte sur le développement de programmes de formation continue au profit des magistrats africains, portant notamment sur le droit commercial, la diplomatie économique, la médiation, ainsi que la protection des investissements.

Ce partenariat prévoit également l'organisation conjointe de séminaires, conférences et forums à l'échelle régionale, notamment dans les espaces OHADA, UEMOA, CEDEAO et EAC.

Un autre volet de cette coopération concerne le renforcement des échanges académiques et des publications juridiques à portée continentale, outre la promotion d'une diplomatie judiciaire préventive, au

service de la paix, de la stabilité et du développement durable en Afrique.

Le Centre international pour la diplomatie joue un rôle clé dans ce partenariat par sa capacité à fédérer les acteurs institutionnels, à structurer des cadres de collaboration à dimension régionale, et à impulser des démarches novatrices en matière de diplomatie judiciaire et de gouvernance continentale.

L'ENCG Casablanca apporte, quant à elle, son expertise en ingénierie de formation et en appui académique, garantissant la qualité et la pertinence des contenus pédagogiques proposés dans le cadre de cette initiative.

Par cette convention, le Forum affirme sa volonté de faire du Réseau des magistrats africains une plateforme de référence pour l'innovation juridique et la coopération continentale, conclut le communiqué.



Situation à Gaza

Session extraordinaire de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents

Le Conseil de la Ligue des Etats arabes a tenu, mardi au Caire, une session extraordinaire au niveau des délégués permanents consacrée à l'examen de la situation humanitaire à Gaza, avec la participation du Maroc.

Le Royaume a été représenté aux travaux de cette session, présidée par la Jordanie, par l'ambassadeur de SM le Roi Mohammed VI au Caire et représentant permanent du Maroc auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali. Cette réunion convoquée à la demande de l'Etat de

Palestine et soutenue par les États membres, a porté sur la situation catastrophique, le blocus et la famine imposés aux Palestiniens à Gaza.

Les discussions ont également porté sur la gravité des attaques visant les lieux de culte musulmans et chrétiens, les atteintes au droit historique et religieux légitime à la gestion et à la supervision des lieux saints, ainsi que l'imposition d'un statu quo illégal fondé sur l'agression et le changement du statut juridique en vigueur.

Chambre des conseillers

Appel à une restructuration de la formation professionnelle pour une meilleure insertion sur le marché de l'emploi

Un rapport du groupe thématique temporaire de la Chambre des conseillers, chargé de préparer la session annuelle d'évaluation des politiques publiques liées à l'investissement et à l'emploi, a appelé, mardi à Rabat, à une restructuration du système de formation professionnelle, en vue d'améliorer l'efficacité de l'insertion professionnelle et de mieux aligner les programmes de formation sur les exigences du marché du travail et les secteurs à forte valeur ajoutée.

Présenté lors d'une séance plénière consacrée à la discussion et à l'évaluation des politiques publiques en matière d'investissement et d'emploi, tenue en présence de plusieurs membres du gouvernement, le rapport comporte une série de recommandations portant notamment sur la qualification du système de formation, son lien avec le marché de l'emploi, le renforcement de la recherche scientifique et de l'innovation, la réforme des politiques publiques d'emploi et l'amélioration de leur gouvernance, l'autonomisation économique des femmes, ainsi que l'encouragement des entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME).

Le rapport recommande ainsi l'adaptation des programmes de formation professionnelle aux évolutions du marché du travail, la conception de formations répondant de manière précise aux besoins des entreprises, en associant le secteur privé à la définition des contenus pédagogiques, l'élargissement des dispositifs d'insertion et d'auto-emploi, ainsi que la simplification des procédures administratives et l'accès au financement, notamment pour les jeunes et les femmes.

Il plaide également pour le soutien à la formation continue des acteurs du système de l'emploi, l'établissement de partenariats stratégiques avec les universités dans le domaine de la recherche scienti-

fique, la mise en place de programmes de formation à vie au profit des ressources humaines actives dans les secteurs de l'emploi et de la formation, le renforcement des compétences des acteurs locaux dans la préparation et le suivi des chantiers, et l'instauration d'un système numérique unifié pour le suivi des performances et l'évaluation de l'impact.

Le rapport souligne, en outre, l'importance d'encourager la recherche scientifique et l'innovation pour soutenir la compétitivité et attirer des investissements à forte valeur ajoutée, ainsi que d'investir dans l'économie du savoir afin de créer de nouveaux emplois, tout en recommandant également l'introduction d'objectifs innovants, tels que le soutien aux entreprises numériques et l'amélioration des performances et des compétences dans le domaine de l'économie verte. Sur le plan de la gouvernance, le rapport insiste sur la nécessité de gérer les politiques publiques dans une logique de continuité, en particulier dans les secteurs vitaux faisant l'objet d'un consensus national comme la santé, l'éducation et l'emploi.

Dans ce sens, il appelle à renforcer la coordination institutionnelle entre les départements ministériels et les établissements publics, afin d'éviter la duplication des programmes et les chevauchements des rôles, préconisant la création d'un organe permanent multisectoriel chargé de la coordination des politiques publiques en matière d'emploi, de formation et d'investissement, sous la supervision du département du chef du gouvernement.

Concernant l'autonomisation économique des femmes, le rapport recommande la mise en place d'incitations fiscales et financières supplémentaires à leur profit, la mobilisation de fonds dédiés aux projets collectifs portés par des



femmes, ainsi que leur intégration dans les programmes de formation et d'emploi dans les secteurs structurés et industriels. Il insiste aussi sur l'importance de soutenir l'entrepreneuriat féminin à travers la simplification des procédures et l'accompagnement juridique et technique.

S'agissant de l'environnement entrepreneurial, le rapport appelle à la création et à la modernisation de plateformes numériques nationales et régionales interconnectant les bases de données de la formation, de l'emploi, des compétences et des opportunités d'investissement. Il recommande également de favoriser l'investissement territorialisé à travers des incitations fiscales et financières, et des mécanismes de financement souples. Le rapport met aussi en avant la nécessité d'élargir les garanties publiques en faveur des PME pour faciliter leur accès au financement bancaire, tout en allégeant la pression sur les budgets des banques par la création d'un marché parallèle légal dédié aux

créances douteuses.

Dans leurs réactions au rapport, les composantes de la Chambre des conseillers ont salué les réalisations accomplies par le gouvernement dans une conjoncture difficile, notamment à travers des réformes structurelles ayant renforcé l'économie nationale, amélioré les indicateurs macroéconomiques et sociaux, mobilisé des investissements sans précédent, lancé de grands chantiers et renforcé la protection sociale et le pouvoir d'achat des citoyens.

Ils ont également salué la dynamique positive enregistrée au niveau de l'investissement public et privé, accompagnée de projets structurants touchant les infrastructures, le transport, l'éducation, la santé et les secteurs productifs. Ces investissements ont permis la création de milliers d'emplois et une relance économique tangible, comme en témoignent les indicateurs publiés par les institutions nationales compétentes, en particulier la hausse notable, dernièrement, du

taux de croissance.

En revanche, plusieurs conseillers ont souligné la nécessité d'adopter des mesures incitatives supplémentaires pour le financement des PME et de renforcer l'équité territoriale et la répartition des investissements publics. De même, ils ont insisté sur l'importance de moderniser le cadre juridique régissant les relations professionnelles et d'adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail, dans le cadre d'une approche plus ciblée et plus efficace.

Enfin, ils ont noté que, malgré les progrès accomplis dans la modernisation du système d'investissement et la mise en œuvre de mécanismes incitatifs à l'emploi, une inadéquation persiste entre l'efficacité de l'investissement et son impact direct sur l'emploi. La résolution de la problématique du chômage nécessite, selon eux, une réduction des inégalités sociales et spatiales et un renforcement de l'inclusion socioéconomique.



Une centaine d'ONG alertent sur le début d'une "famine de masse" à Gaza

Plus d'une centaine d'organisations humanitaires ont averti mercredi qu'une "famine de masse" se propageait dans la bande de Gaza dévastée par la guerre, les Etats-Unis annonçant que l'émissaire Steve Witkoff se rendrait cette semaine en Europe afin de finaliser un "corridor" pour l'aide humanitaire.

Israël fait face à une pression internationale croissante concernant la situation humanitaire dramatique de Gaza. Il a très partiellement assoupli fin mai un blocus total imposé début mars à l'enclave palestinienne, qui a entraîné de très graves pénuries de nourriture, médicaments et autres biens de première nécessité.

Mardi, un hôpital de Gaza avait affirmé que 21 enfants étaient morts de malnutrition ou de faim en 72 heures dans le territoire assiégé, ravagé par plus de 21 mois de guerre, déclenchée par une attaque du Hamas le 7 octobre 2023 en Israël.

"Alors qu'une famine de masse se propage dans la bande de Gaza, nos collègues et les personnes que nous aidons dépérissent", indiquent dans un communiqué des ONG, dont Médecins sans frontières, plusieurs branches de Médecins du monde et Caritas, Amnesty international, ou encore Oxfam international.

Elles appellent à un cessez-le-feu immédiat, à l'ouverture de tous les points



de passage terrestres et à la libre circulation de l'aide humanitaire.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU a accusé l'armée israélienne d'avoir tué à Gaza depuis fin mai plus de 1.000 personnes qui cherchaient à obtenir de l'aide humanitaire, dont la grande majorité près de centres de la Fondation humanitaire de Gaza (GHF), une organisation soutenue par les Etats-Unis et Israël au financement opaque.

Les autorités israéliennes affirment régulièrement laisser passer des quantités importantes d'aide, mais les ONG dénoncent de nombreuses restrictions.

"Juste à l'extérieur de Gaza, dans des entrepôts - et même à l'intérieur - des tonnes de nourriture, d'eau potable, de fournitures médicales, de matériel d'hébergement et de carburant restent inutilisées, les organisations humanitaires étant empêchées d'y accéder ou de les livrer", indiquent les organisations humanitaires.

"Il suffit de regarder l'horreur qui se déroule à Gaza, avec un niveau de mort et de destruction sans équivalent dans l'histoire récente. La malnutrition explose. La famine frappe à toutes les portes", a déclaré mardi le patron de l'ONU Antonio Guterres.

A Gaza-ville (nord), le directeur de l'hôpital al-Chifa, Mohammed Abou Salmiya, a ainsi annoncé mardi que "21 enfants (étaient) morts de malnutrition ou de faim" en 72 heures dans plusieurs hôpitaux, y compris le sien. "A chaque moment, de nouveaux cas arrivent aux hôpitaux."

A l'hôpital Nasser (sud), des images de l'AFP ont montré des parents pleurant sur la dépouille de leur fils de 14 ans, Abdel Jawad al-Ghalban, mort de faim, dont le corps squelettique venait d'être enveloppé dans un sac mortuaire blanc.

Dans ce contexte, l'émissaire américain Steve Witkoff se rend cette semaine pour une destination européenne non dévoilée, selon des responsables américains sous couvert d'anonymat, qui ont précisé qu'il pourrait se rendre ensuite au Moyen-Orient.

Selon la porte-parole du département d'Etat Tammy Bruce, son objectif est de parvenir à "un nouveau cessez-le-feu, ainsi qu'à un corridor humanitaire pour l'acheminement de l'aide".

Après plus de 21 mois de guerre, Israël continue de bombarder au quotidien le territoire situé à sa frontière sud et où le Hamas, considéré comme une organisation terroriste par les Etats-Unis, l'UE

et Israël, a pris le pouvoir en 2007.

"J'ai perdu mon mari, mon fils est blessé, j'ai faim et ma maison a disparu", s'exclame Oum Rami Abou Karsh, une déplacée dans le camp d'Al-Chati (nord), qui abrite des milliers de déplacés.

Les dernières négociations indirectes entre Israël et le Hamas en vue d'une trêve n'ont pas enregistré de progrès.

Israël dit vouloir libérer les otages retenus à Gaza, chasser le Hamas de Gaza et prendre le contrôle du territoire. Le Hamas réclame le retrait israélien de Gaza, l'entrée d'importantes aides et l'arrêt définitif de la guerre.

L'attaque du 7-Octobre a entraîné côté israélien la mort de 1.219 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP réalisé à partir de données officielles. Sur les 251 personnes enlevées ce jour-là, 49 sont toujours otages à Gaza, dont 27 ont été déclarées mortes par l'armée.

En riposte, Israël a juré de détruire le Hamas et lancé une campagne militaire d'envergure à Gaza qui a coûté la vie à 59.106 personnes, majoritairement des civils, selon des données du ministère de la Santé à Gaza, jugées fiables par l'ONU. L'offensive israélienne a également provoqué des destructions colossales.



Antonio Guterres
Il suffit de regarder l'horreur qui se déroule à Gaza, avec un niveau de mort et de destruction sans équivalent dans l'histoire récente. La malnutrition explose. La famine frappe à toutes les portes

Japon : Les spéculations s'intensifient sur une possible démission du Premier ministre Ishiba

Les spéculations s'intensifient, notamment dans la presse, sur l'avenir politique du Premier ministre japonais Shigeru Ishiba mais celui-ci a démenti avoir discuté mercredi de sa démission lors d'une réunion de son parti au lendemain d'une cuisante débâcle électorale.

Lors d'élections sénatoriales dimanche, la coalition emmenée par le Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice) de Shigeru Ishiba a essuyé un cuisant revers, perdant sa majorité à la chambre haute. Le Premier ministre avait cependant assuré lundi vouloir rester à son poste pour "remplir sa responsabilité" tant que les négociations commerciales en cours avec les Etats-Unis n'étaient pas conclues.

Or, un accord a été annoncé mercredi par Tokyo et Washington, ramenant à 15%, au lieu des 25% envisagés, les surtaxes douanières américaines "réciproques" imposées aux produits nippons. De quoi exacerber les pressions sur M. Ishiba, 68 ans, en fonction depuis dix mois seulement.

Les appels à son départ se sont intensifiés au sein du PLD selon plusieurs médias pour qui le Premier ministre s'apprêtait à discuter de sa démission et pouvait aborder le sujet lors d'une réunion avec des responsables du parti. Mais à l'issue de cette réunion, Shigeru Ishiba a lui-même assuré: "Il n'y a pas eu de discussion sur la question de savoir si je devais rester en

堀内 徹	佐賀	山下雄平
二階伸康	長崎	古賀友一郎
出川桃子	熊本	馬場成志
小林孝一郎	大分	白坂亜紀
西田英範	宮崎	長峯
北村経夫	鹿児島	園田修
大石宗	沖縄	奥間
三宅伸吾		

poste ou démissionner. Les médias suggèrent que j'ai fait une remarque en ce sens, mais je n'ai jamais rien dit de tel" durant cette réunion.

"Tous les participants ont partagé un fort sentiment de crise, et nous avons convenu que les luttes intestines au sein du parti ne devaient pas se produire", a-t-il ajouté.

Des propos interprétés diversement dans la presse japonaise, certains médias estimant qu'il démentait ainsi toute intention de démissionner, tandis que d'autres affirmaient, s'appuyant sur des sources anonymes, qu'il devrait annoncer son départ ultérieurement.

Selon le quotidien Yomiuri, M. Ishiba souhaite attendre le retour depuis Washington du négociateur commercial japonais, Ryosei Akazawa, pour discuter des détails de l'accord conclu, avant d'examiner le calendrier politique et décider du moment où annoncer sa démission.

Plus tôt mercredi, le quotidien Mainichi rapportait que M. Ishiba avait fait part à ses proches de son intention de quitter ses fonctions d'ici la fin août. Il serait remplacé le cas échéant par un autre responsable du PLD, l'opposition très fragmentée étant incapable de former une majorité alternative.

La coalition gouvernementale,

constituée du PLD et de son petit allié centriste Komeito, avait déjà perdu sa majorité à la chambre basse en octobre lors de législatives anticipées convoquées par M. Ishiba lui-même après avoir pris la tête du parti en septembre. Le PLD avait alors enregistré son pire résultat depuis 15 ans.

Le gouvernement est obligé depuis de transiger avec l'opposition pour faire adopter ses textes à la chambre basse, sur fond d'assombrissement de la conjoncture économique. Et lors du scrutin de dimanche, qui a renouvelé 125 des 248 sièges de la chambre haute, le PLD et le Komeito n'ont remporté que 47 sièges à eux deux, en-

deçà des 50 pour maintenir leur majorité sénatoriale.

Un revers largement attendu: la popularité de M. Ishiba s'est écroulée ces derniers mois, sur fond de flambée inflationniste et de doublement des prix du riz, tandis que l'image du PLD reste grevée par une série de scandales.

Un sondage publié début juin par la télévision NHK indiquait que seuls 39% des Japonais approuvaient l'action du gouvernement. "J'espère vraiment que les choses vont s'améliorer au Japon, mais la population diminue et je pense que la vie ici va devenir de plus en plus difficile", déclare Naomi Omura, une habitante d'Hiroshima âgée de 80 ans, interrogée mercredi à Tokyo par l'AFP.

Tetsuo Momiyama, un Tokyoïte de 81 ans, estime que le Premier ministre "est déjà fini". "C'est le bon moment pour qu'il parte", ajoute-t-il. Des électeurs se sont tournés vers d'autres formations, notamment le parti anti-immigration Sanseito, constitué il y a cinq ans avec pour mot d'ordre "le Japon d'abord": il a réalisé une forte percée et compte désormais 15 sièges dans la chambre haute, contre deux précédemment.

Les marchés financiers s'inquiètent, eux, des plans de relance et réductions d'impôts que pourrait adopter un successeur d'Ishiba sous la pression de l'opposition, au risque d'aggraver un endettement déjà lourd: les taux souverains nippons ont bondi mercredi.

Un désastre climatique inconstitutionnel ?

De jeunes Américains saisissent la justice

Un veut forer du pétrole "à tout-va", les autres réclament "vie, liberté et quête du bonheur": saisi par de jeunes Américains, un tribunal du Montana devra juger si la politique climatosceptique de Donald Trump est conforme à ces principes fondateurs des Etats-Unis.

Devant cet Etat du nord-ouest, ce mouvement de la jeunesse compte faire valoir à la rentrée que les projets du président favorables aux combustibles fossiles vont non seulement accélérer le changement climatique, mais aussi violer leurs droits fondamentaux protégés par la Constitution.

"C'est angoissant de penser à mon avenir", confie à l'AFP Eva Lighthiser, à la tête de ce groupe, lors d'une manifestation devant le Congrès dans la capitale Washington.

"Le climat est devenu imprévisible, il est déstabilisé et ça ne va faire qu'empirer. C'est très difficile à accepter pour quelqu'un qui entre tout juste dans l'âge adulte", poursuit cette jeune femme de 19 ans, originaire de

Livingston, ville du Montana située près du célèbre parc national de Yellowstone, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Avec des cas similaires à travers le monde, jusqu'à la Cour internationale de justice qui devait rendre un avis très attendu mercredi, l'affaire Lighthiser contre Trump est l'une des plus connues. Juridiquement, elle s'appuie sur le Cinquième amendement qui interdit à l'Etat fédéral de priver la population de ses droits fondamentaux sans procédure légale régulière.

Dans cette affaire, l'association Our Children's Trust représente 22 jeunes, forts de deux succès récents au niveau local. Dans ce même Montana par exemple, un juge s'était rangé en 2023 du côté de jeunes plaignants qui reprochaient aux autorités locales d'avoir fait fi de l'impact environnemental lors de la délivrance de permis de construire.

Un an plus tard, d'autres jeunes étaient parvenus à un accord pour accélérer la décarbonation du secteur des transports à

Hawaï. En cause aujourd'hui: les décrets du président Trump qui a déclaré l'"urgence énergétique nationale", tant pour accélérer la production de combustibles fossiles que pour bloquer les initiatives liées aux énergies renouvelables. Représentant Our Children's Trust, Me Mat Dos Santos estime que la Cour suprême majoritairement conservatrice et prompt à défendre le "droit à la vie" pour restreindre l'accès à l'avortement, devrait l'"étendre aux enfants vivants". Ce principe "signifie que chacun a le droit de profiter de son existence sur Terre".

Fait inhabituel, 19 procureurs locaux ont demandé à intervenir dans la procédure pour appuyer l'Etat fédéral visé par la plainte. L'affaire est donc prise au sérieux, observe Me Dos Santos. Originaire du "Montana rural" où les habitants "accordent beaucoup d'importance à l'environnement naturel", Eva Lighthiser raconte une courte vie déjà marquée par un ciel enfumé, des inondations in-

cessantes et un déménagement contraint par des raisons climatiques.

Envisageant d'étudier les sciences de l'environnement, elle dit souffrir d'anxiété et de dépression. Comme Joseph Lee, étudiant de 19 ans présent à la manifestation et qui, face à la menace d'une catastrophe climatique, s'interroge sur la perspective de fonder une famille. Ayant grandi près d'une raffinerie de pétrole en Californie, il a, enfant, souffert d'asthme aigu. Pour échapper à la pollution, sa famille a déménagé en Caroline du Nord, où elle a dû faire face aux inondations.

L'initiative des jeunes contre Donald Trump s'inscrit dans la lignée des batailles judiciaires sur le mariage interracial, la déségrégation ou encore le droit à l'avortement, constate Patrick Parenteau, professeur de droit de l'environnement à la Vermont Law School. Mais il reste sceptique, avec une Cour suprême particulièrement conservatrice qui risque de rejeter l'affaire au bout du processus judiciaire.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

SORT	COFFRE	RÉPLIQUES	SECRET	↓	PAIN LETTRES DE NEHAU	MAUVE	↓	LETTRES DE RADIATION	FAIRE LA FÊTE	↓	FEUILLES VOLANTES
→	↓	↓	↓		↓	↓		↓			↓
						LANGUE VERTE	→				
MOUTON	→								SYMBOLE DU CHROME	→	
AU PIED DE LA LETTRE	→		CARDIN- AUX		RÈGLE PLATE	POSSESSIF LIQUIDE	→		VOYELLES PLAT DE TERRE	→	
UN CERTAIN SOURIRE	→		↓		↓	↓			EN MARCHÉ CONIFÈRE	↓	
→				ÉPLUCHE- LÉGUMES				FIN DE VERBE FRÔLER	↓		CHAT BELLIQ- UEUX
NIB DE NIB			↓		BOISSON	ROULÉ					↓
NAZI	→					FRINGUES	→				
EMBAL- LEMENT		LETTRES DE TCHÉKHOV	↓			BOUT À BOUT	ENIVRÉE		ENZYME	SUITE	DE BAS EN HAUT: FINE
→						↓	↓		↓		↓
TYPE		INFRACT- ION VIN	→								FILS D'APOLLON
→				ANNONCE UNE SUITE		DEMI- FRÈRE	→				↓
INCERT- ITUDE	MÊLE DE NOUVEAU	→	↓						VOYELLES	→	
→						FLÂNANT	→				

Solution mots flechés d'hier

DE	S	A	R	M	A	N	T	I	D
F	A	N	T	A	I	S	I	S	T
I	F	A	D	E	A	L	E	R	
E	N	C	O	R	E	F	A	O	
R	I	O	T	E	R	F	L	A	
V	A	N	T	G	E	O	D	E	
E	I	D	E	R	O	M	I	R	
A	S	S	A	G	I	E	S	P	
C	O	B	E	S	I	T	E		
E	I	M	U	E	N	R	U	T	
E	N	R	A	G	E	R	C	A	
T	E	T	R	A	P	A	C	E	

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Mettah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p>	<p>Service technique Khadija Sibi (Responsable) Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmandi</p> <p>Révision Abdelmouméin Warrach</p> <p>Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki Correspondants Ahmadou El Katab (Ladyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mourad El Yousseoufi Loubra Baghdadi Latifa Moumib Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadwa Choukri</p>	<p>44, Avenue des E.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: (0522) 31.00.62 (0522) 62.32.32 (0522) 60.23.44 Fax: (0522) 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse: 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération</p> <p>Libération Maroc</p> <p></p> <p>2017 www.ojd.ma</p>
--	---	--	---

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Nom de nom
- 2- Bordure - Mit en faille
- 3- Expriment un avis commun - Il le suit
- 4- Une eau peut l'être - Sou bulgare
- 5- Thallium - Elongé
- 6- Suit le titre - Introduit
- 7- Chemin vicinal - Lacs
- 8- Ils vont au pas
- 9- Page - Métal - Ville de Chaldée
- 10- Vérification - Supposé

VERTICALEMENT

- 1- Tressaillement
- 2- Récipient - Filet de pêche
- 3- Grand ouvert - Démentis
- 4- Mal de l'âge
- 5- Fin de forme - Porte influx
- 6- Donc susceptibles de combattre - Déshydraté
- 7- Sans effets - Après bis
- 8- Titane - Avaient cours à Rome
- 9- Profit de prêteur - Coutumes
- 10- Animal sauvage - Majesté

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	U	B	S	T	A	N	T	I	F
2	O	R	E	E		R	U	I	N	A
3	U	N	A	N	I	M	E		T	U
4	B	E	N	I	T	E		L	E	V
5	R		T	L		E	T	I	R	E
6	E	S		I	N	S	E	R	E	
7	S	E	N	T	E		R	E	T	S
8	A	N	I	E	R	S		S		I
9	U	N	E		F	E	R		U	R
10	T	E	S	T		C	E	N	S	E

Grilles de sudoku

Facile

	3				2			
2			4	3		8		5
		8	6	2				
9	1		7			6		8
8	5		3		9		2	1
4	7			6		5	3	
			7	3	4			
3	2		9	8				6
	9					8		

Moyen

	1	5			3	8		
	4				2			
			9	3				1
	7				5		8	
	8		7	5	6		1	
3	5							7
2		9	1					
	4						3	
6	7			8			2	

Difficile

2			7			9	5	
				9			8	7
1			5					
				5		9		
7		9	4		6	5		3
	8		9					
					3		4	
8	4			1				
	2	5			7			9

Expert

1				3				
	4			6				
6			8	1		4	9	
	7				5			
	1					3		
		2					9	
8	3		2	4				7
			6			3		
			5					2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	4	5	7	3	8	2	1	6
3	1	6	5	2	4	7	9	8
8	2	7	1	6	9	3	4	5
5	9	2	6	4	3	8	7	1
4	7	1	8	9	5	6	2	3
6	8	3	2	7	1	4	5	9
2	6	8	9	5	7	1	3	4
1	3	9	4	8	2	5	6	7
7	5	4	3	1	6	9	8	2

Moyen

6	8	7	2	4	5	1	3	9
4	1	3	7	8	9	2	5	6
5	9	2	1	3	6	8	4	7
1	4	8	9	6	7	3	2	5
7	3	9	4	5	2	6	8	1
2	6	5	3	1	8	9	7	4
8	7	1	6	2	4	5	9	3
3	5	4	8	9	1	7	6	2
9	2	6	5	7	3	4	1	8

Difficile

2	9	4	8	3	5	7	6	1
5	8	7	1	4	6	2	3	9
1	6	3	9	2	7	4	5	8
7	3	6	4	1	8	5	9	2
8	5	1	6	9	2	3	4	7
9	4	2	5	7	3	1	8	6
4	2	5	7	8	9	6	1	3
3	1	9	2	6	4	8	7	5
6	7	8	3	5	1	9	2	4

Expert

7	3	9	6	2	1	8	5	4
6	8	2	5	9	4	7	3	1
1	4	5	3	8	7	6	9	2
5	6	7	4	1	2	3	8	9
3	1	4	9	6	8	2	7	5
9	2	8	7	3	5	1	4	6
4	7	3	1	5	6	9	2	8
8	5	6	2	7	9	4	1	3
2	9	1	8	4	3	5	6	7

Economie

Fiscalité : La mobilisation des ressources intérieures, un enjeu pressant pour les pays africains

La mobilisation des ressources intérieures demeure l'un des enjeux les plus pressants pour les pays africains, a souligné, mardi à Rabat, le directeur général des impôts, Younes Idrissi Kaitouni.

S'exprimant lors de la 6ème master class des chefs des administrations fiscales, organisée par l'African Tax Administration Forum (ATAF) sous le thème "Mener une réponse durable à la réduction du financement extérieur pour le développement : discussions sur l'amélioration du leadership et de la collecte des impôts", M. Kaitouni a affirmé que la mobilisation des ressources est le socle de la souveraineté économique africaine et un levier indispensable de toute politique publique ambitieuse.

Le directeur général des impôts a mis en exergue l'engagement du Maroc auprès de l'ATAF, concrétisé par l'organisation au sein du Royaume de diverses rencontres d'envergure, dont le 4ème congrès annuel du réseau de recherche fiscale en 2018, ou encore la première édition de la master class des chefs des administrations fiscales en 2019.

Dans ce contexte, il a souligné la mise en disposition, par le Royaume, d'experts pour accompagner l'ATAF dans le développement des capacités des administrations membres, ainsi que la participation active du Maroc aux différentes réunions de l'organisme. Et de soutenir : "Le Maroc donne, mais le Maroc reçoit aussi énormément de l'ATAF, qui nous permet de former nos équipes, de multiplier les occasions d'échange et de partage des bonnes pratiques et de nous mettre en garde contre les échecs".

De son côté, le vice-président de l'ATAF, Sam Shivute, a indiqué que cette réunion se déroule dans un contexte de diminution de l'aide et d'endettement croissant, appelant à un engagement "ferme et franc" des participants pour affiner l'efficacité des administrations africaines et débloquer les ressources nationales.

"Nous ne pouvons pas dépendre du financement extérieur, l'Afrique doit financer sa propre transformation", a-t-il avancé, ajoutant au passage que le continent a besoin d'un leadership visionnaire qui stimule la réforme, tire parti de la technologie et déverrouille les données pour une meilleure prise de décision.

Le vice-président de l'ATAF a affirmé que les sujets à l'ordre du jour, de l'élargissement de l'assiette fiscale à la transparence fiscale, sont des leviers pratiques de changement qui exigent que les responsables fiscaux agissent en tant que leaders capables d'inspirer et d'innover.

Lancée en 2019 à Rabat, la master class de l'ATAF offre une plateforme stratégique aux hauts dirigeants pour se pencher sur les défis du continent africain et partager des réponses innovantes afin d'améliorer les systèmes fiscaux et réduire la dépendance à l'égard du financement extérieur.

Cette 6ème master class, qui se tient jusqu'au 24 juillet, a pour objectif de réunir les chefs d'administrations fiscales africains pour discuter des implications de la réduction du financement extérieur sur la mobilisation des recettes intérieures, partager les divers réformes et stratégies réussies, favoriser l'apprentissage par les pairs ou encore identifier les principaux points faibles et défis auxquels l'ATAF et ses partenaires peuvent apporter un soutien à court, moyen et long termes.

Capital-investissement

15,7 MMDH d'investissement dans plus de 320 entreprises en 2024



L'investissement cumulé du secteur du capital-investissement au Maroc a atteint 15,7 milliards de dirhams (MMDH) en 2024 dans plus de 320 entreprises, ressort-il du 6ème "Rapport d'impact du capital-investissement au Maroc", présenté par l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC) et Fidaroc Grant Thornton.

Depuis plus de 20 ans, le Maroc poursuit ses progrès remarquables dans le secteur du capital-investissement et a réussi à dynamiser son tissu économique, relève cette étude approfondie, réalisée par la Commission études & statistiques de l'AMIC, présidée par Hassan Laaziri, président de l'association.

D'après la même source, cet élan a favorisé l'émergence de plusieurs acteurs de référence et des champions dans diverses industries, renforçant ainsi la position du Maroc comme un hub régional pour les opportunités d'investissement durable et de croissance.

"Ce rapport illustre de manière concrète comment le capital-investissement peut transformer en profondeur notre tissu économique", a indiqué M.Laaziri.

"En accompagnant les entreprises dans leur structuration,

leur croissance et leur ouverture à l'international, nous contribuons à bâtir une économie marocaine plus compétitive, inclusive et durable", a affirmé M.Laaziri, rappelant que l'ambition est de faire émerger les champions nationaux de demain, en alliant performance financière, impact social réel et exemplarité environnementale.

Par ailleurs, le rapport relève que la contribution fiscale des entreprises investies par les fonds de capital-investissement a significativement augmenté entre l'année d'entrée et l'année de sortie du fonds (ou 2024 pour les entreprises encore investies).

En effet, sur près de 200 petites et moyennes entreprises (PME) accompagnées entre 2000 et 2024 ayant communiqué leurs données fiscales dans le cadre de cette enquête, la contribution fiscale a augmenté de plus de 3 MMDH sur une durée de détention moyenne de 6 ans.

De plus, en 2024, le montant total des impôts et taxes collectés auprès des entreprises investies a enregistré une hausse de près de 250 millions de dirhams (MDH) en comparaison avec les chiffres de 2023.

En termes de gouvernance et pratiques ESG (Environnemental, Social et Gouvernance), 78% des sociétés de gestion affirment avoir des membres indépen-

dants dans les comités d'investissement des fonds qu'elles gèrent. Ces membres représentent en moyenne 42% de l'ensemble de ces comités.

Ainsi, les entreprises investies affichent une amélioration significative par rapport aux critères ESG, tant au niveau de leur gouvernance que de leur impact environnemental et de leur politique sociale.

L'étude d'impact menée par l'AMIC et Fidaroc Grant Thornton évalue annuellement l'impact du capital-investissement sur les entreprises marocaines investies depuis l'année 2000. Cette évaluation est basée sur des critères financiers et socio-économiques prédéfinis, brasant un échantillon représentatif de 23 sociétés de gestion.

L'AMIC regroupe la majorité des structures de capital-investissement (Capital risque, capital développement, capital transition / LBO, Capital Retournement) installées au Maroc.

Actionnaires professionnels, les 33 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de plus de 320 entreprises marocaines. L'AMIC compte également 29 membres associés représentant les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

Master class à Tanger sur les enjeux de l'IA dans le secteur textile

Une master class sous le thème "L'industrie textile transformée par l'intelligence artificielle" a été organisée, mardi à Tanger, à l'initiative du Centre régional d'investissement (CRI) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et du Centre technique des textiles et de l'habillement (CTTH).

Organisée en partenariat avec l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH), cette rencontre a réuni des experts, des professionnels et des industriels du secteur pour explorer les opportunités offertes par l'intelligence artificielle (IA) appliquée à la filière textile.

Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts continus d'accompagnement des entreprises de la région dans l'adoption de solutions innovantes et durables.

Au programme de cette master class figurent plusieurs thématiques clés, notamment la distinction entre IA générative et IA classique, les enjeux éthiques et de performance dans l'intégration de l'IA en entreprise, ainsi que la présentation de cas d'usage concrets en matière d'automatisation industrielle et d'analyse avancée des données.

Les intervenants ont, à cet égard, souligné l'importance cruciale d'intégrer l'IA dans les différents volets de l'économie, notant qu'elle constitue



un levier stratégique pour faciliter et accélérer la croissance ainsi que la création de richesse.

Selon eux, l'IA permet non seulement d'optimiser les processus de production et de gestion, mais aussi d'anticiper les tendances du marché,

d'améliorer la prise de décision et de renforcer la compétitivité à l'échelle nationale et internationale.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du pôle impulsion économique et offre territoriale au CRI, Amine El Harti, a souligné que cet

événement s'inscrit dans le cadre d'un programme conçu pour les acteurs économiques de la région, en vue de renforcer leur compétitivité, relevant que cette initiative ambitionne de promouvoir le secteur du textile en y introduisant un ensemble d'innovations liées à l'IA.

Il a, par ailleurs, rappelé que la mission du CRI est d'impulser une dynamique économique dans la région et d'accompagner les investisseurs.

Pour sa part, Houda El Hajjami, responsable du département innovation et produits au CTTH, a précisé que l'idée de cette rencontre est de partager des cas d'usage liés à l'industrie et de découvrir les principes de l'IA.

"Ce qui nous intéresse le plus, c'est surtout le volet opérationnel qui concerne directement les entreprises et qui impacte leur quotidien en termes de qualité, de rendement, de productivité et d'efficacité", a-t-elle fait savoir.

A travers cette initiative, les organisateurs ambitionnent de démocratiser l'usage de l'IA auprès des industriels du textile et de créer une dynamique d'innovation propice à l'amélioration de la compétitivité du secteur à l'échelle régionale et nationale.

La caravane "Go Siyaha Days" fait escale à Dakhla pour promouvoir l'investissement touristique

La caravane nationale "Go Siyaha Days" a fait escale, mardi à Dakhla, dans l'objectif de promouvoir l'investissement touristique et d'accompagner les porteurs de projets dans ce secteur au niveau régional.

Présidée par le secrétaire général des affaires régionales de la wilaya de Dakhla-Oued Eddahab et le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (Maroc PME), cette rencontre a mis en lumière les dispositifs d'appui technique et financier aux entreprises touristiques, en droite ligne avec les Hautes Orientations Royales relatives au développement des provinces du Sud du Royaume.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'Agence Maroc PME, Anouar Alaoui Ismaili, a indiqué que la caravane constitue un levier opérationnel du programme national

d'appui aux entreprises touristiques, qui ambitionne d'accompagner plus de 1.700 structures à l'échelle nationale.

Dans ce cadre, il a souligné que l'étape de Dakhla constitue un espace de dialogue direct avec les acteurs du tourisme régional, afin d'apporter des éclairages précis sur les facilités offertes par le programme, notamment en matière de conditions d'éligibilité devenues plus flexibles, et d'élargissement de la base des entreprises bénéficiaires.

Il a également mis l'accent sur l'importance de l'ouverture vers de nouveaux horizons pour les jeunes entreprises, notamment celles opérant dans le tourisme durable, en assurant un accompagnement technique pointu et un accès optimal aux différents avantages du programme, pouvant ainsi insuffler une nouvelle dynamique à l'investissement touristique dans la

région.

Pour sa part, le représentant de la Délégation provinciale du tourisme à Oued Eddahab, Mohamed Mostakim Chelhawi, a mis l'accent sur l'importance de l'étape de Dakhla qui est de nature à permettre aux professionnels du secteur de mieux faire connaître le programme national de soutien à l'investissement touristique inscrit dans la Feuille de route 2023-2026.

Cette rencontre, a-t-il poursuivi, a permis de présenter des dispositifs actualisés d'accompagnement technique et financier destinés aux entreprises touristiques, saluant la qualité, l'innovation et l'ambition des projets présentés.

Lors de cette rencontre, les échanges ont porté sur des thématiques prioritaires telles que le tourisme écologique, le tourisme sportif, le tourisme d'affaires ou encore le dé-

veloppement durable des zones désertiques et oasiennes.

A cette occasion, les participants ont mis en lumière les atouts exceptionnels de Dakhla, en tant que destination touristique émergente à l'échelle internationale.

Ont notamment pris part à cette rencontre, des représentants du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, et de la Délégation régionale du tourisme, ainsi que de nombreux responsables régionaux, élus, investisseurs et porteurs de projets.

Lancée en mars 2025, la caravane "Go Siyaha Days" poursuit sa tournée nationale. Une étape d'évaluation globale est prévue en novembre prochain, afin de dresser un bilan d'étape et de consolider la synergie entre acteurs publics et privés autour de l'investissement touristique.

"La femme et la plume" remporte le Grand prix du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage

Le film documentaire "La femme et la plume" du réalisateur Mohamed Amharech a remporté le Grand Prix de la 8ème édition du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage, dont la cérémonie de clôture a eu lieu lundi à Bouznika.

Le prix du jury a été décroché par le film "My Balloon" d' Ayoub El Harfaoui, tandis que le prix de la meilleure jeune actrice a été décerné à Hiba Hassani pour son rôle dans le film "La vie des autres" et celui du meilleur jeune acteur est revenu à Mouad Loudini pour son rôle dans "House of fire" de Nabil Jaouhar.

Par ailleurs, une mention spéciale a été attribuée par le jury à l'enfant Mohamed Jaouhar pour sa performance remarquable dans le film "House of fire". Cette œuvre de Nabil Jaouhar a également remporté le prix du public décerné par les enfants des centres d'estivage en coordination avec la direction éducative et artistique du festival.

Le film d'animation "L'éléphant du cheikh" de Nouhaila Hassani a reçu aussi une mention spéciale du jury en reconnaissance de la place qu'accorde le festival au cinéma d'animation marocain et arabe depuis plusieurs éditions.

Présidé par le réalisateur Saâd Chraïbi, le jury de cette édition a été également composé de la comédienne Rachida Saoudi, du critique de cinéma Jilali Boujou, de l'acteur Mustapha Ahnini et de l'artiste plasticien Nouredine Fathi.

A cette occasion, le réalisateur Mohamed Amharech s'est dit heureux d'avoir remporté le Grand prix pour son film "La femme et la plume", soulignant l'importance de ce festival qui initie les enfants au 7ème art dans les colonies de vacances et contribue à l'élévation de leur



goût artistique dès leur plus jeune âge.

Il a ajouté que le film documentaire permet de transmettre des messages éducatifs aux enfants et de sensibiliser sur les fléaux auxquels sont confrontées les écoles tels que la violence et le harcèlement en milieu scolaire.

Pour sa part, Ayoub El Harfaoui, réalisateur du film "My Balloon", a noté que cet événement artistique et éducatif se veut une occasion de mettre en avant le rôle des activités parascolaires dans le développement des enfants et le renforcement de leurs compétences.

S'agissant des critères de sélection des films en compétition, l'écrivain et critique de cinéma, Mohamed Chouika, a expliqué qu'ils se sont basés essentiellement sur l'aspect éducatif et sur

la volonté de sensibiliser les enfants à l'importance des films éducatifs et aux métiers du cinéma. De son côté, la présidente de l'Association "Soura" pour le patrimoine culturel et directrice du festival, Nadia Akerrouach, a assuré que le comité artistique, éducatif et organisationnel du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage œuvre à poursuivre la production de films éducatifs pour récompenser le travail des ateliers organisés en marge de cette manifestation culturelle.

A noter que la 8ème édition du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage a eu lieu du 17 au 21 juillet dans les colonies de vacances de Mohammédia, Bouznika, Salé et Kénitra.

Ouverture à Tanger de la 19ème édition du Festival "Twiza"



La 19ème édition du Festival Twiza s'est ouverte, lundi soir à la Place des Nations à Tanger, sous le thème "Vers demain, que l'on appelle l'Homme".

La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé par la Fondation du Festival méditerranéen de la culture amazighe, a été marquée par l'inauguration d'un salon du livre et de produits amazighs, ainsi qu'un atelier d'initiation à l'alphabet tifi-nagh et un spectacle folklorique animé par la troupe "Ahwach Ibraz".

Selon les organisateurs, ce festival se veut une plateforme de rencontre et d'échange entre les penseurs, les intellectuels, les artistes, les exposants et les éditeurs du Maroc et d'ailleurs, ainsi qu'une tribune ouverte à la réflexion et au dialogue intellectuel autour des grandes questions culturelles, artistiques, sociales et politiques, contribuant ainsi au rayonnement de la pensée et de la culture au Maroc.

Cette manifestation culturelle et artistique ambitionne également de promouvoir la dynamique culturelle, touristique et économique, ainsi que de valoriser les atouts du Maroc en général et de la ville de Tanger en particulier, et de mettre en lumière les réalisations du Maroc dans divers domaines, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival, Aziz Ouarroud, a souligné que cette édition, qui coïncide avec la célébration de la Fête du Trône, se veut l'occasion de mettre en lumière la richesse de la culture amazighe du Royaume, en abordant des questions qui s'y rattachent.

Le programme de cette année, a-t-il précisé, met l'accent sur les dimensions historiques, archéologiques et patrimoniales de l'identité amazighe, à travers une série de conférences et de rencontres intellectuelles.

Pour sa part, Mohamed Aznagui, du comité d'organisation, a indiqué que le festival œuvre à renforcer la présence de la langue, de la culture et de l'identité amazighes dans la société marocaine, en tant que l'un des affluents de la culture marocaine.

Cet événement, a-t-il enchaîné, vise également à faire de la ville de Tanger un espace de rencontre et de dialogue, ouvert aux différentes cultures et civilisations.

De leur côté, plusieurs participants ont mis en avant la diversité des produits exposés au salon, invitant les visiteurs marocains et étrangers à une réelle immersion dans la culture marocaine.

Au programme de cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet, figurent des conférences intellectuelles, des rencontres littéraires, des expositions artistiques et un salon du livre et de produits artisanaux et du terroir, avec la participation d'auteurs, de penseurs et d'exposants marocains et étrangers.

Mehdi Qotbi : *Le Maroc vit au rythme d'une dynamique culturelle et artistique exceptionnelle*

Le Maroc vit au rythme d'une dynamique culturelle et artistique exceptionnelle, portée par la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a indiqué le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

Dans une interview publiée, mardi, par le quotidien espagnol "Ultima Hora", M. Qotbi a affirmé que le Royaume "vit au rythme d'une dynamique culturelle et artistique exceptionnelle", portée par la volonté et la vision de Sa Majesté le Roi, qui a érigé la culture en un levier central de rayonnement du Maroc.

Soulignant que le Souverain a placé l'art et la culture au cœur de Sa vision d'un Maroc moderne, il a précisé que l'un des principaux axes de cette dynamique est la démocratisation de l'accès à la culture, une priorité constante dans le cadre de cette approche Royale.

A cet égard, M. Qotbi a salué les avancées notables enregistrées dans ce domaine, à commencer par le rapprochement des musées du grand public.

"Les étudiants, les enseignants et les professionnels du secteur de la culture peuvent accéder librement aux musées tout au long de la semaine et l'entrée est gratuite pour



l'ensemble du public chaque vendredi", a-t-il fait savoir.

M. Qotbi a relevé que les Marocains manifestent un vif engouement pour cette ouverture culturelle comme en témoigne la grande affluence enregistrée lors de "la Nuit des Musées", organisée le 26 juin dernier, et la grande exposition consacrée

à Picasso.

Après avoir mis en avant le rôle primordial de la culture dans l'ouverture d'esprit et l'acceptation de la diversité, le président de la FNM a affirmé que le Maroc s'impose aujourd'hui comme un modèle de vivre-ensemble.

Bouillon de culture

"Angham Gnaoua"

La ville de Marrakech accueillera, les 25 et 26 juillet, la première édition du Festival "Angham Gnaoua", une manifestation dédiée à la célébration de l'art gnaoui, un patrimoine musical ancestral reliant le passé au présent, et l'Afrique au reste du monde.

Selon un communiqué de l'Association "Maghribouna pour le développement et la culture", organisatrice de l'événement, cette édition placée sous le thème "Gnaoua... des rythmes qui tissent les ponts du dialogue", vise à réaffirmer l'importance de préserver ce patrimoine culturel immatériel, inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Des maîtres gnaouis de renom issus de différentes villes du Royaume animeront les soirées du festival, aux côtés d'artistes marocains et internationaux dans une fusion artistique mêlant authenticité et ouverture à des styles musicaux mondiaux comme le jazz et le blues.

Le programme prévoit également la participation de l'Association du "Pont culturel" d'Espagne, un hommage à Naila Tazi, présidente du Festival Gnaoua d'Essaouira, ainsi qu'une série d'activités culturelles et intellectuelles, dont des conférences sur l'histoire de l'art gnaoui, des ateliers d'initiation destinés à la jeunesse, ainsi que des expositions photographiques et artistiques retraçant la mémoire du festival et l'évolution de cet art séculaire.

L'œuvre de Nouredine Elasri

Une fusion entre la calligraphie traditionnelle et l'expression contemporaine

Nouredine Elasri, artiste plasticien marocain, utilise de manière créative, expressive et subtile les lettres et les mots dans une splendeur artistique purement ancrée dans une civilisation authentique.

Son œuvre ancrée dans les racines profondes de la culture marocaine et de son histoire repose sur une dimension artistique unique où le mot devient auteur et acteur. En combinant les lettres de manière entrelacée, superposée et agréablement agencée, il crée des compositions visuelles pleines de mouvement et de rythme épousant une dimension artistique et générant des œuvres d'une grande harmonie visuelle, dotées d'un dynamisme fluide et d'un rythme presque musical.

Dans ses tableaux, la lettre

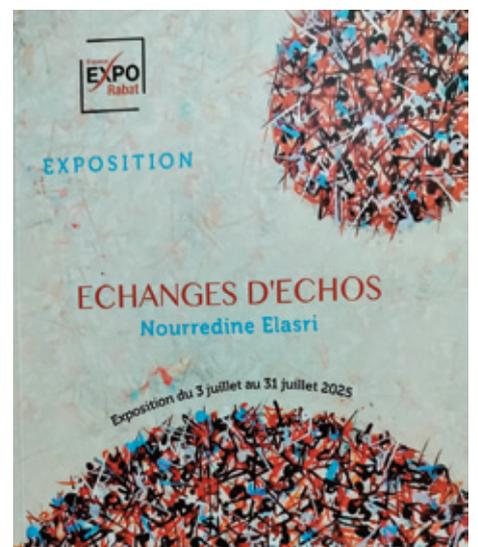
change de forme, de dimension et de couleur, se confond avec la matière et donne vie à des tableaux où s'entremêlent la subtilité et la complexité de la calligraphie arabe.

Chez Nouredine Elasri chaque œuvre est une fusion entre la calligraphie traditionnelle et l'expression contemporaine où la culture marocaine est gravée à travers les reliefs de chaque lettre. Le peintre, connu pour son originalité, attaché à son identité et à sa culture, marie avec délicatesse et élégance la beauté de la couleur et la légèreté de la calligraphie plongeant ainsi l'œil et l'esprit du spectateur dans un voyage sensoriel et symbolique.

L'assemblage des lettres dans la composition artistique de Nouredine Elasri vise à produire un impact visuel fort, une sorte de vibration picturale. L'esthétique de

la lettre, notamment à travers le choix du style calligraphique marocain, traduit une recherche de délicatesse dans l'écriture, utilisée ici comme un moyen d'exprimer des émotions spirituelles. Cette dimension s'inscrit dans une approche soufie, où la lettre traduit une méditation et une connexion intérieure. Ainsi, les formes ornementales islamiques et la symbolique du signe révèlent un dialogue entre le soufisme de la lettre, la psyché de l'artiste et son identité. Nouredine Elasri ne se contente pas de peindre des lettres : il leur insuffle une âme. Son art, à la croisée de la tradition calligraphique et de la modernité expressive, nous invite à méditer sur la puissance du signe, la profondeur de l'identité et la beauté du langage visuel.

Par Nabila Bhih



Le Maroc du tourisme oublie sa diaspora

Horizons

A force de plumer la poule, on finit par n'avoir ni les œufs ni les poussins ! Cette maxime populaire résonne aujourd'hui avec une acuité particulière chez de nombreux Marocains résidant à l'étranger. Longtemps considérés comme un pilier de l'économie nationale et un trait d'union vivant avec le pays d'origine, les membres de la diaspora sont désormais confrontés à une réalité amère : leur retour estival devient un luxe de plus en plus inaccessible.

Face à la flambée des prix du transport, à l'explosion des tarifs hôteliers et à l'érosion continue de leur pouvoir d'achat, nombreux sont ceux qui, à contrecœur, renoncent à leurs vacances au Maroc. Chaque été, les aéroports marocains accueillent des milliers de Marocains du monde, venus passer quelques semaines auprès de leurs proches. Mais l'été 2025 marque un tournant : les visages familiers se font plus rares. Une tendance révélatrice d'un phénomène croissant – les vacances au Maroc sont devenues, pour beaucoup, un privilège hors de portée.

Le principal obstacle, souvent décisif, reste le transport aérien même si le constat s'applique, aussi, aux traversées maritimes. En haute saison, les prix des vols entre l'Europe et le Maroc atteignent des sommets. Sur les lignes les plus fréquentées – Paris-Casablanca, Bruxelles-Fès, Milan-Marrakech –, les tarifs dépassent parfois les 700 euros par passager pour un aller-retour. Pour une famille, cela représente plusieurs milliers d'euros... avant même d'avoir foulé le sol marocain. Alors que comparativement, un vol aller-retour Paris-Montréal atteint à peine 700€ pour un vol de sept heures dans un seul sens !

Cette inflation tarifaire est d'autant plus mal vécue que de nombreuses compagnies – dont Royal Air Maroc – pratiquent des politiques de prix dynamiques, augmentant les tarifs à mesure que la demande s'intensifie. Malgré quelques offres ponctuelles ou promotions limitées, la tendance générale est à la hausse, sans qu'aucune mesure étatique d'accompagnement ou de solidarité généralisée ne vienne tempérer cette envolée, comme ce fut le cas en 2021. Beaucoup de familles expriment un sentiment d'injustice : malgré leur attachement profond au pays, leurs visites annuelles de-



viennent inabondables. L'idée d'un tarif spécial pour les Marocains résidant à l'étranger en période estivale revient avec insistance dans les discussions.

À peine arrivés, un second choc les attend : celui des prix de l'hébergement. Qu'il s'agisse d'hôtels, de riads, d'appartements meublés ou de simples résidences de vacances, les tarifs ont connu une hausse vertigineuse. Dans certaines villes touristiques, une nuit dans un logement familial basique coûte au minimum 1.000 dirhams (environ 100 euros). Les hôtels, quant à eux, n'hésitent plus à afficher des prix comparables à ceux des grandes capitales européennes.

Cette inflation s'explique par une demande intérieure soutenue et surtout, selon certains observateurs, par une stratégie de maximisation des profits à court terme – au détriment de la fidélisation d'une clientèle issue de la diaspora.

Au-delà des frais de transport et d'hébergement, séjourner au Maroc implique de nombreuses autres dépenses : cadeaux pour la famille, achats personnels, repas au restaurant, loisirs, déplacements... Autant de postes budgétaires qui s'accumulent, dans un contexte où le coût de la vie au Maroc connaît, lui aussi, une augmentation significative. Nombreux sont ceux qui déclarent ne plus pouvoir se permettre un séjour prolongé. Certains réduisent leur présence à dix ou quinze

jours, quand d'autres choisissent tout simplement de ne pas venir cette année. À dépenses égales, une famille marocaine vivant en Europe peut passer des vacances plus longues – et parfois mieux organisées – en Espagne, au Portugal, en Turquie, voire en Grèce.

Cette désaffection n'est pas uniquement financière. Elle traduit également une forme de lassitude : celle d'un attachement mis à rude épreuve par l'indifférence perçue des autorités et par le sentiment d'être considérés uniquement comme des vaches à lait, des portefeuilles ambulants durant la saison estivale. Sur les réseaux sociaux, les messages se multiplient. Beaucoup expriment leur tristesse de ne pas pouvoir rentrer au pays, mais, aussi, une colère sourde face à ce qu'ils perçoivent comme une exclusion déguisée.

Cette amertume contraste fortement avec les discours officiels qui, chaque année, vantent le rôle central de la diaspora dans le développement économique du pays. En effet, les transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger représentent une manne essentielle pour l'économie nationale. En 2023, ces transferts ont atteint un niveau record de plus de 100 milliards de dirhams, soit près de 9% du PIB.

Pour l'heure, aucune mesure structurelle ne semble envisagée pour répondre à cette crise d'accessibilité. Le ministère du Tourisme se concentre sur la relance du secteur, les chiffres de fréquen-

tation et les projets d'investissement, sans aborder de manière spécifique les difficultés rencontrées par les Marocains du monde. Or, pour une large partie de la diaspora, les vacances d'été ne sont pas un luxe superflu, mais un lien vital avec le pays d'origine : un moment de transmission familiale, un ancrage affectif, voire identitaire. Priver ces familles de leur retour estival revient à fragiliser un pont humain, culturel et émotionnel essentiel entre les deux rives.

En conclusion, les vacances au Maroc deviennent, pour un nombre croissant de Marocains résidant à l'étranger, une source de stress, d'amertume et de renoncement. Si l'on continue à les considérer uniquement comme des pourvoyeurs de devises, sans leur offrir en retour les conditions d'un accueil digne et accessible, le pays risque de perdre bien plus que quelques touristes : il risque d'endommager un lien profond, tissé de mémoire, de fidélité et d'identité.

À force de plumer la poule, il n'y aura bientôt plus ni œufs... ni poussins !



Par Mohamed Lmoubariki

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX N° : 46-63/ZAG/2025
SÉANCE PUBLIQUE

Le 09,10,11,12,15,16,17,18 et 19 Septembre 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Draa-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DBIS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DBIS)	DATES ET HEURES D'OUVERTURE DES PLIS
46/ZAG/2025	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE SS TINFOU A LA CT FEZOUTA, PROVINCE DE ZAGORA.	4 788 660.00 Quatre Million Sept cent Quatre-Vingt Huit Mille Six Cent Soixante	95 000.00 Quatre Vingt Quinze Mille	
47/ZAG/2025	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE SS TANSIFT S TAZGAOUTE A LA CT TANSIFTE, PROVINCE DE ZAGORA.	974 862.00 Neuf Cent Soixante Quatorze Mille Huit Cent Soixante Deux	19 000.00 Dix Neuf Mille	09/09/2025 à 10h00 mn
48/ZAG/2025	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE SS TAMEZMOUTE S IRCHEGUE A LA CT TAMEZMOUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	1 377 044.40 Un Million Trois Cent Soixante Dix Sept Mille Quarante Quatre Dirhams Quarante Centimes	27 000.00 Vingt Sept Mille	10/09/2025 à 10h00 mn
49/ZAG/2025	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE SS IBN KHALDOUNE S KASBAT EL MAKHZAN A LA CT TINZOULINE, PROVINCE DE ZAGORA.	1 828 708.80 Un Million Huit Cent Vingt Huit Mille Sept Cent Huit Dirhams Quatre Vingt Centimes	36 000.00 Trente Six Mille	
50/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 02 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	1 401 828.00 Un Million Quatre Cent Un Mille Huit Cent Vingt Huit	28 000.00 Vingt Huit Mille	11/09/2025 à 10h00 mn
51/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 03 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	1 929 287.20 Un Million Neuf Cent Vingt Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt Sept Dirhams Vingt Centimes	38 000.00 Trente Huit Mille	
52/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 02 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	1 920 607.20 Un Million Neuf Cent Vingt Mille Six Cent Sept Dirhams Vingt Centimes	38 000.00 Trente Huit Mille	12/09/2025 à 10h00 mn
53/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 SALLES AU LYCEE QUALIFIANT FERRAZI A LA CT TINZOULINE, PROVINCE DE ZAGORA.	960 303.60 Neuf Cent Soixante Mille Trois Cent Trois Dirhams Soixante Centimes	19 000.00 Dix Neuf Mille	
54/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 ADMINISTRATIONS AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 406 640.00 Un Million Quatre Cent Six Mille Six Cent Quarante	28 000.00 Vingt Huit Mille	15/09/2025 à 10h00 mn
55/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 ADMINISTRATIONS AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 406 640.00 Un Million Quatre Cent Six Mille Six Cent Quarante	28 000.00 Vingt Huit Mille	
56/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE RESSOURCES A LA CT TAGHBALTE - PROVINCE DE ZAGORA.	548 503.20 Cinq Cent Quarante Huit Mille Cinq Cent Trois Dirhams Vingt Centimes	10 000.00 Dix Mille	16/09/2025 à 10h00 mn
57/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES ET MURS DE CLOTURE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 434 004.33 Un Million Quatre Cent Trente Quatre Mille Trente Trois Dirhams	28 000.00 Vingt Huit Mille	
58/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES ET MURS DE CLOTURE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	639 469.20 Six Cent Trente Neuf Mille Quatre Cent Soixante Neuf Dirhams Vingt Centimes	12 000.00 Douze Mille	17/09/2025 à 10h00 mn

59/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES ET MURS DE CLOTURE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	931 393.20 Neuf Cent Trente Un Mille Trois Cent Quatre Vingt Treize Dirhams Vingt Centimes	18 000.00 Dix Huit Mille	
60/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES ET MURS DE CLOTURE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	640 753.20 Six Cent Quarante Mille Sept Cent Cinquante Trois Dirhams Vingt Centimes	12 000.00 Douze Mille	18/09/2025 à 10h00 mn
61/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 SALLES A L'ECOLE COMMUNTAIRE BNKIHIL A LA CT ERROUHA, PROVINCE DE ZAGORA.	1 647 688.80 Un Million Six Cent Quarante Sept Mille Six Cent Quatre Vingt Huit Dirhams Quatre-Vingt Centimes	32 000.00 Trente Deux Mille	
62/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	959 997.60 Neuf Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Sept Dirhams Soixante Centimes	19 000.00 Dix Neuf Mille	19/09/2025 à 10h00 mn
63/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	959 997.60 Neuf Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Sept Dirhams Soixante Centimes	19 000.00 Dix Neuf Mille	

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 309/PC

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV – DIRECTION SUPPORT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°AO N°25T032 /PLGV
SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLIS

Le 11/09/2025 à 09h00, Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

**Liaison à Grande Vitesse entre Kenitra et Marrakech
Transformation de postes de sectionnement en sous stations 3KV, Renforcement et/ou adaptation de Sous stations 3KV existantes.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à **130 847.000,00 DH HT.**
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **1 962 800,00 DH.**

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement, par voie électronique**, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Des visites des lieux sont prévues suivant les modalités ci-après :

Date et heure	Lieu de rencontre	Personne à contacter
13/08/2025 à 10h00	Gare de Kenitra	Jioudi Ayoub : 06 68 11 98 99
14/08/2025 à 10h00	Gare de Marrakech	CHAABI Mohammed : 06 74 90 24 82

N° 4853/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° 13/2025

Le 18/08/2025 à 11h00, il sera procédé au bureau du Président, de la Commune d'AIN EL AOUDA, sise à l'avenue Mohammed VI à Ain El Aouda, à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert national à majoration sur offres de prix pour : **ENTRETIEN COURANT DES ESPACES VERTS À AIN EL AOUDA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **soixante dix mille dirhams (70 000,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **trois million huit cent quarante quatre mille trois cent vingt dirhams toutes taxes comprises (3 844 320,00dhs Ttc)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les entreprises doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et Qualification suivante délivrée par le Ministère de l'Équipement dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
V : Aménagement d'espaces verts et jardins	1	VI : Aménagement d'espaces verts et jardins

Une visite des lieux est programmée le 11/08/2025 à 11h00.

La rencontre sera au service des marchés de la commune.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4854/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE DE TAZARINE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 4/2025/CT**

Le 19 AOUT 2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de LA COMMUNE TAZARINE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre des prix

N° 04/2025/CT pour: **REALISATION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE TAZARINE (PROVINCE DE TAZA). 3 LOTS**

LOT 1: EQUIPEMENT LOT 2 : CONDUITE LOT 3 : GENIE CIVIL

N° Appel d'Offres	Lot	Estimation En Dhs (TTC)	Cautionnement Provisoire(TTC)	Date et Heure D'ouverture
04/2025/CT	LOT 1: EQUIPEMENT	948 000,00	18 900,00	19 AOUT 2025 à 11 H
	LOT 2: CONDUITE	2 223 732,00	44 000,00	
	LOT 3: GENIE CIVIL	1 303 578,00	26 000,00	

Qualification et Classification recommandée :

Lot N° 1 (Equipement):
Secteur I Classe 5 Qualification exigée I6
Lot N° 2 (CONDUITES):
Secteur C Classe 4 Qualification exigée C1
Lot N° 3 (Génie Civil):
Secteur A Classe 4 Qualification exigée A6

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics depuis l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692/23 du 23-06-2023, via l'adresse du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de consultation.

N° 4855/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AAO N° 04/2025/BP

Le 02/09/2025 à 11 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DES CENTRES SAHRIJ DZOUZ JBIL A LA PROVINCE EL KELAA SRAGHNA

* Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 918 958,00 DHS (deux millions neuf cent dix-huit mille neuf cent cinquante-huit dirhams)**

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **58 000 ,00 DHS (Cinquante-huit mille dirhams).**

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J : ELECTRICITE	2	J4 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

N° 4856/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AAO N° 05/2025/BP

Le 03/09/2025 à 11 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DES CENTRES OULED SBH, OULED ZERRAD A LA PROVINCE EL KELAA SRAGHNA

* Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 216 500,00 DHS (Un million deux cent seize mille cinq cents dirhams.)**

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **24 000 ,00 DHS (Vingt-quatre mille dirhams).**

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J : ELECTRICITE	3	J4 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

N° 4857/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE GZENAYA
AL JANOUBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX
N° : 02/2025/GJ

Le lundi 22 septembre 2025 à 10h, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Gzenaya Al Janoubia, à l'ouverture des plis rela-

tive à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Acquisition d'une ambulance équipée au profit de la commune Gzenaya Al Janoubia, Province Taza. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics pour adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de Huit mille Dirhams

(8 000,00dh). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent mille Dirhams (500000,00dh) T.T.C taxes comprises. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 jusqu'à 34 et l'article 148 du décret n° 2-22-431 du

08 mars 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique confor-

mément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692/23 du 23-06-2023. Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de consultation.
N° 4862/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE TECHNIQUE



AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de sidi Hajjaj oued Hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un **Café** sis : **Lotissement RIAD LOT N° 88 Bloc 07** sidi Hajjaj oued Hassar province Madiouna TF N° : 14702/C_5496/C, Au nom de **M, CHARAF HILAL.**

A cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 4858/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouezzane
Commune sidi Redouane

**AVIS
D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le président de La commune de sidi Redouane Annonce l'organisation des examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayants remplis les conditions réglementaires, les épreuves se dérouleront au siège de la commune suivant le calendrier ci-dessous

Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste	Date de concours	Dis de dépôt des demandes
Technicien 2em grade	6 années de service en qualité Technicien 3em grade	01	11/09/2025	08/09/2025

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au 08/09/2025

N° 4861/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Communication
Département de la Culture
Direction Régionale de la Culture
Région de Casablanca - Settat



ROYAUME DU MAROC
الجمهورية المغربية
EXO I #ABO.

المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل
قطاع الثقافة
الجهة الإقليمية للثقافة
إتجاهة العرائش البيضاء - مكناس

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF
A L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
A MAJORATION N° 05/DRCC/2025 du 08/08/2025 à 10h30**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international à majoration N° 05/DRCC/2025, relatif aux prestations de jardinage des espaces verts du parc archéologique sidi Abderrahmane Casablanca relevant de la direction régionale de la culture région Casablanca Settat (lot unique).

Publié au journal :

- La libération en date du 02 Juillet 2025 page 20 en langue française ;

a été rectifié Conformément à l'article 22 alinéa 7 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, comme suit :

- 1- Modification au niveau de l'estimation établi par le maître d'ouvrage à 1 658 005,20 dhs TTC au lieu de 1 289 559 ,60
- 2- Modification au niveau de cautionnement provisoire établi par le maître d'ouvrage à 30 000.00 dhs au lieu de 20 000.00 dhs .
- 3- Des modifications au niveau du cahier des prescriptions spéciales CPS , RCet BDP.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement

N° 4859/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE
45/AOON/DPSR-ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 19/08/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

DIAGNOSTIC ET ETUDE DE MISE A NIVEAU ET D'EXTENSION DES RESEAUX TELEINFORMATIQUES DES PORTS DE SAFI ATLANTIQUE, SAFI VILLE ET ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **720 000,00 TTC SEPT CENT VINGT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1592-23 du 4 hiba 1444 (23 julo 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **12/08/2025 à 11h00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
TEL: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 30 08 42 29 Fax : 05 24 46 28 04

N° 4860/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NADOR
CERCLE DE LOUTA
CIADAT D'OULED
DAOUD ZEKHANINE
COMMUNE D'OULED
DAOUD ZEKHANINE
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2025
Le 18/08/2025 à 10 heure
il sera procédé, dans le bu-
reau de monsieur le prési-
dent de la commune
d'Ouled Daoud Zekha-
nine /Province de Nador à
l'ouverture des plis relatif
à l'appel d'offre sur offre
de prix pour : ACHAT DU

CARBURANT.
Cautionnement provisoire
: mille cinq cent dirhams
(25 000.00 Dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme
de : un million six cent
vingt sept mille trois cent
quarante dirhams 00 cc

(1627340,00 DHS).
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma.
Le contenu, la présentat-
ion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents

doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, 32 et 34 du décret
n°2-22-431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer les plis :
Par voie électronique :
www.marchespublics.gov.

ma. Dans les conditions
fixées de Madame la MEF
n° 1982-21 du 09 Joumada
1443 (14 décembre 2021).
Les pièces justificatives à
fournir sont celle prévues
par l'article 06 du règle-
ment de consultation.
N° 4863/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION
DAKLA OUED EDDAHAB
PROVINCE QUED EDDAHAB
CERCLE EL ARGOUB
CAIDAT EL ARGOUB
COMMUNE EL ARGOUB

**AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 07/B.C/2025**

Le 31 Juillet 2025 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunions de la commune Territoriale EL ARGOUB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'étude technique relative à l'éclairage public du lotissement la verda sis à tawarta.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **cent quatre-vingt-dix Mille Dirhams (190 000,00 Dhs) TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à : **3000,00 Dhs (Trois mille Dirhams,00 cts)**
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29,30 et 31 du décret n° 2-22-431 du 15chaabane1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) de l'attestation de l'agrément dans les domaines Suivants :

D18- Réseaux d'électricité bas - Réseaux téléphonique et éclairage public basse et moyenne tension.

N° 4866/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG

Avis Rectificatif

Conformément Aux Dispositions De L'article 20 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) Relatif Aux Marchés Publics, Le Directeur Provincial du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports d'ASSA ZAG, Porte A La Connaissance Du Public, Que Des Rectifications Sont Introduites Sur Les Avis Publiés Dans :

❖ **RISSALAT AL OMMA Du Vendredi 22 MOHARRAM 1447 / 18 juillet 2025 N° : 13091 page 10**

Et

❖ **LIBERATION Du 22 18 juillet 2025 N° : 10562 page 15**

Sont :

N° AO	DATE ET HEURE OUVERTURE	
	DATE OUVERTURE NOUVEAU	DATE OUVERTURE ANCIEN
01/2025/INV.DP.AZ.S	10H00 على الساعة 05/08/2025	31/07/2025 à 11H00
02/2025/INV.DP.AZ.S	11H00 على الساعة 05/08/2025	31/07/2025 à 11H00

REMARQUE : LES AUTRES DONNEES RESTENT LES MEMES.

N° 4867/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

AVIS DE REPORT

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que l'appel d'offre n°: 89/2025/BP, publié au journal Libération n°10566 en date du 23/07/2025 est reporté comme suite :

Il faut bien lire :

• **La Date d'ouverture est le 05/08/2025 à 12h 00 min au lieu de : 14/07/2025 à 10h 45 min**

N° 4864/PA

Royaume du Maroc
Société de Développement Local
Grand Agadir pour la Mobilité
et les Déplacements Urbains
S.A

المملكة المغربية
شركة التنمية المعطية
أكادير الكبرى للنقل والتقطات الحضرية
ش.م

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
(SEANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sis aux bureaux N° 20-21-22, 2ème Etage Immeuble IGODAR Avenue des FAR Agadir, à l'ouverture en séance publique du pli relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offre	Désignation	Estimation En Dhs TTC	Caution Provisoire en Dhs	Réservé à la PME	Date d'ouverture des plis
21/2025/GAMDU	Acquisition et mise en service d'un Système de Billetique pour l'Exploitation du Réseau de Transport Urbain et Périurbain par Autobus, en Synergie avec le Système existant du BHNS, au sein du Périmètre du Groupement des Collectivités Territoriales Grand Agadir pour le Transport et les Déplacements Urbains	45 000 000.00	700 000.00	Non	12 août 2025 à 11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27,28, 29, 31 et 34 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Directeur Général de la SDL Grand Agadir pour la mobilité et les déplacements urbains SA, à l'adresse suivante : N°22, 2ième Etage Immeuble IGODAR Avenue des FAR - Agadir ;
- Soit déposer contre récépissé au Département Administratif et Financier bureau N°20, 2ième Etage Immeuble IGODAR Avenue des FAR - Agadir ;
- Soit les remettre au président de la Commission d'Appel d'Offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.

Société de développement local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA
Capital: 8.000.000,00Dirhams- siège social: N°20-21-22 Deuxième Etage Immeuble IGODAR (Ex Hôtel NEJMA) Avenue des FAR Agadir
Tél. : +212 5 28822233 - Fax : +212 5 28822240
TP : 48301889- ICE : 00217790000003- RC : 43415- IF : 34452205

N° 4865/PA

«LA STE M.D LUXURY S.A.R.L.AU
Numéro de registre commerce :44561
Capital social :10.000,00DH.
Siège social : Oujda, RTE BOUKNADEL CENTRE COMMERCIAL ZIRI CENTRE MAGASIN N 49 RDC . CONSTITUTION

-Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 14/03/2025 enregistré à Oujda le 26/05/2025, RE 13405, OR 12604 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques les suivantes: CAPITAL : DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DH).

SIEGE SOCIAL : Oujda, RTE BOUKNADEL CENTRE COMMERCIAL ZIRI CENTRE MAGASIN N 49 RDC DENOMINATION: «LA STE M.D LUXURY» S.A.R.L.AU
OBJET: la société a pour objet d'effectuer, directement, tant au Maroc qu'à l'Etranger Les opérations suivantes.

- NEGFAFA (ORGANISATION DE LA CELEBRATION DES FESTIVILES DE MARIAGES).
- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRES EFFECTUANT).

DUREE : 99 années.
• APPORTS: Les associés apportés à la société, savoir : Madame MALIKA DAHBI.....10.000,00 DH. Total égal à10.000, 00 DH.

CAPITAL SOCIALE : Le capital social est fixé à la sommes de DIX MILLE DIRHAMS (10.000, 00 DH) Divisé en (100) parts sociales de cent (100) DH chacune repartie comme suit :

Madame Malika Dahbi ...100 PARTS
Total égal à....100 PARTS.

GERANCE: La Société est gérée et administrée par MME MALIKA DAHBI en sa qualité de gérant unique associe Pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 03/06/2025 Sous numéro7754.

N° 4868/PA

ABDO FEZ TREASURES -SARLAU ICE : 003744918000014
Aux termes d'un acte SSP en date du 23/06/2025, il a été

constitué une SARLAU :
1. Dénomination : ABDO FEZ TREASURES -SARLAU
2. Capital : 100 000,00 Dh
3. Associé et gérance : M. RACHID ABDELMOUTALEB, CIN : BF405862
4. Siège : 10, Rue liberté, 3ème Etage, Appartement 5, Casablanca.
5. Objet : la distribution et la promotion de tous types de produits artisanaux, traditionnels, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation
6. Durée : 99 Années.
Le dépôt légal et le RC ont été effectué au Greffe du TC de Casa par le OMPIC en date du 10/07/2025. Sous le numéro 979978, et inscrit au registre de commerce sous le numéro 685097

N° 4869/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
« ARKADM BAT » S.A.R.L.AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000.00 DH
SIEGE SOCIAL: RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI - Casablanca.
RC : 599417
IF : 54015600

Au siège social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI - Casablanca. L'associé unique de la société a responsabilité limitée d'associe unique « ARKADM BAT » SARLAU. A décidé ce qui suit : Première résolution : Cession des parts sociales ;

L'associe unique prend acte de cession de 1000 parts social de la société au profit de Mr. HAFID WAHMAN, Titulaire de la CIN N°BJ327701.

Deuxième résolution : Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant. La démission de Mr. MABROUK YASSINE, Titulaire de la CIN N°BB239467 de sa fonction gérant de la société « ARKADM BAT » S.A.R.L.AU et nomination de Mr. HAFID WAHMAN nouveaux gérant de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N°981326 RC n° 599417.

N° 4870/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA

Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
« ZOUBIR ARABE PROMO »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000.00 DH
SIEGE SOCIAL: 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLE-DONE ETG 5 N°5 - Casablanca.
RC : 522883 IF : 50657418

Au siège social : 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLE-DONE ETG 5 N°5 - Casablanca, les associés de la société a responsabilité limitée «ZOUBIR ARABE PROMO» SARL Ont décidé ce qui suit : Première résolution : cession des parts sociale ;

L'assemblée générale accepte la cession 125 parts sociales par Mr. ZOUBIR RACHID Titulaire de la CIN N°TK457 au profit de Mme. ZOUBIR AOUIATIF Titulaire de la CIN N° TK26768. Deuxième résolution : nomination d'une nouvelle Co- gérante;

L'assemblée générale accepte la nomination de Mme. ZOUBIR AOUIATIF titulaire de la CIN N° TK26768, nouvelle co-gérante de la société «ZOUBIR ARABE PROMO». Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de Tribunal de commerce Casablanca sous le N°981325 RC N°522883.

N° 4871/PA

*** STE OUJDI-SHOP SARLAU ***
CAPITAL DU 100 000.00 DHS
RC : 36779
Siège social : N°46 RUE AHFIR, OUJDA.
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision en date du 30/06/2025, l'associé unique de la STE OUJDI-SHOP SARLAU a décidé ce qui suit : Approuvé les comptes définitifs de la liquidation

Donné quitus au liquidateur, Mr OUJDI Abdelhakim, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUJDA en date du 22/07/2025 sous le N° : 7845

N° 4872/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 38AOM/SNRT/2025
Le 02/09/2025 à 11H00

heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT ,1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot n°1: Fourniture des modules et pièces de rechange des émetteurs FM de marque RVR; Lot n°2: Fourniture des modules et pièces de rechange des émetteurs FM 500W de marque RFE;

Lot n°3: Fourniture des modules et pièces de rechange des émetteurs FM 600W de marque BW V2 Broadcast.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 01/09/2025 à 16 Heures, délai de rigueur. • Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n°1 : 19 300,00 Dhs.
Lot n°2 : 31 600,00 Dhs.
Lot n°3 : 30 000,00 Dhs.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

Lot n°1 : 1 287 360,00 DHS TTC
Lot n°2 : 2 112 042,00 DHS TTC
Lot n°3 : 2 000 580,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives

à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4873/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 39AOM/SNRT/2025

Le 03/09/2025 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT ,1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot n°1: Fourniture des modules et pièces de rechange des émetteurs TNT de marque EGATEL de puissances 50w et 250w ;

Lot n°2: Fourniture des modules et pièces de rechange des émetteurs TNT de marque TREDISS et de puissances : 50w, 250w, 500w et 1KW.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 02/09/2025 à 16 Heures, délai de rigueur.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n°1 : 38 200,00 Dhs.
Lot n°2 : 42 300,00 Dhs.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

Lot n°1 : 2 551 968,00 DHS TTC
Lot n°2 : 2 826 360,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives

avec accusé de réception au bureau précité - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4874/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MARRAKECH
CERCLE EL BOUR CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE
Avis D'appel D'offre ouvert Simplifié N° : 19/2025

Le 11/08/2025 à 11 H, il sera procédé, au Bureau de Mr. Le Président la commune harbil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié en séance publique. Concernant : ACHAT DE FOURNITURE ELECTRIQUE POUR LE MATERIEL D'ECLAIRAGE DE LA COMMUNE HARBIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à Neuf Mille Dhs (9000.00 Dhs) L'estimation des couts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante-Treize Mille Quarante Dhs 00 Cts Ttc (473040.00 Dhs Ttc)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 à 34 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

La soumission électronique est obligatoire conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Aussi, les pièces et les dossiers à présenter doivent obligatoirement être signés électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

N° 4875/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriem Kammich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait

Ozzy Osbourne

Prince des ténèbres et parrain du heavy metal

Spécialiste des excès, "prince des ténèbres", Ozzy Osbourne restera à tout jamais comme le "parrain du heavy metal", un genre qu'il a fait décoller avec son groupe Black Sabbath au début des années 70.

Après des décennies de débauche et plus de 75 millions d'albums vendus, qui souffrait de la maladie de Parkinson, est mort mardi à l'âge de 76 ans, laissant derrière lui une femme, six enfants, une kyrielle de

petits-enfants et un héritage à vie pour les fans de rock lourd.

A l'avoir vu ces dernières années promener ses airs de grand-père attachant et légèrement sourd, on avait du mal à se rappeler qu'il fut longtemps considéré comme le "prince des ténèbres", un paria multipliant les excès et scandales.

Dans le rôle du papy déjanté, il a conquis de nouveaux fans dans les années 2000 avec son émission de télé-réalité familiale "The Osbournes", un des plus grands succès de MTV.

Jusque-là il était surtout connu pour avoir croqué la tête d'une chauve-souris vivante en plein concert ou avoir uriné dans le verre du directeur d'une compagnie de disques ainsi que sur un monument aux morts aux États-Unis, arrestation à la clé.

Et, bien sûr, avoir aidé à forger, à la tête de Black Sabbath, un nouveau genre musical: le heavy metal, un mélange de rock et de blues aux sonorités lourdes et empreintes de violence.

Lorsque le groupe a sorti son premier album éponyme en 1970, le succès a été immédiat. Plus de quarante ans plus tard, des milliers d'amateurs de hard rock dans le

monde continuent à reprendre en boucle des hymnes tels que "Paranoid", "War Pigs" ou "Iron Man".

Ozzy, comme beaucoup de ses collègues de l'époque, avait des trous de mémoire, et c'est un euphémisme. Il disait même avoir oublié la date de naissance de ses deux premiers enfants.

Des décennies d'alcool et de drogues avaient aidé à effacer quelques souvenirs. En 2010, des scientifiques sont allés jusqu'à disséquer son génome pour comprendre comment il a pu survivre à autant d'excès.

Ainsi Ozzy ne se rappelait plus sur quelle scène il avait présenté l'album Black Sabbath pour la première fois. "Mais je me rappelle comme si c'était hier de la réaction du public: toutes les filles sont parties en criant et en hurlant", racontait-il, gouguenard, dans son autobiographie "I am Ozzy".

Des accusations de satanisme et de promotion du suicide l'ont plus tard conduit devant les tribunaux. Pas de quoi effrayer celui qui a fait de la prison avant même sa majorité après avoir volé un téléviseur et des... vêtements pour bébé.

John Michael Osbourne est né le 3 décembre 1948 à

Birmingham dans une famille ouvrière pauvre, héritant de son surnom Ozzy dès le primaire.

Dyslexique et fâché avec les devoirs, il a quitté l'école dès ses 15 ans pour enchaîner les petits boulots. Il savait qu'il voulait devenir une rock star, après avoir entendu les Beatles à la radio.

Il a réalisé son fantasme remarquablement vite. Textes lugubres, riffs lourds accompagnés de sa voix unique, geignarde et monotone: les chansons de Black Sabbath ressemblent à des films d'horreur traduits en musique.

"Pink Floyd faisait de la musique pour les gosses de riches qui allaient à l'université, nous on était l'exact opposé", disait-il.

Les albums se sont succédé à un rythme effréné, souvent boudés par la critique mais plébiscités par les fans.

Lorsque Ozzy a quitté le groupe en 1979, il a enchaîné directement sur une carrière solo tout aussi riche, jusqu'à la réunion des membres fondateurs de Black Sabbath en 2011.

La vie personnelle du "Madman", un autre surnom, est restée agitée par tous temps. Son premier mariage avec Thelma (deux enfants:

Elliot et Jessica) fut de son propre aveu un désastre.

Il a épousé ensuite en 1982 sa manager Sharon, qui sera son pilier et la mère de trois nouveaux enfants, Aimee, Kelly et Jack, le couple adoptant aussi un autre garçon, Roberto.

Les décès coup sur coup fin 2015 et début 2016 de son ami Lemmy Kilmeister et de David Bowie l'avaient laissé songeur. "Tout le monde meurt autour de moi", confiait-il à Rolling Stone.

Il avait le 5 juillet donné un concert d'adieu avec Black Sabbath à Birmingham en Angleterre, ville d'origine du groupe, devant des dizaines de milliers de fans de metal venus du monde entier.

"Je vous aime!", avait lancé de sa voix toujours grinçante le chanteur aux spectateurs, pour beaucoup en larmes, qui l'ont soutenu à chaque seconde de ce "last show".

Pour l'occasion, il avait aussi convoqué les plus grands stars du metal, de Metallica à Anthrax en passant par Guns N'Roses et Pantera.

Le prince des ténèbres a encore résisté dix-sept jours, avant de les rejoindre au panthéon des grands musiciens britanniques.

”

Pink Floyd faisait de la musique pour les gosses de riches qui allaient à l'université, nous on était l'exact opposé, disait Ozzy Osbourne

Sport

Sa suspension purgée, Sinner fait déjà revenir son ancien préparateur physique



Un retour express aux airs de pied de nez: le N.1 mondial Jannik Sinner va recommencer à travailler avec son ancien préparateur physique Umberto Ferrara, impliqué dans ses contrôles positifs à un anoblissant qui lui avaient valu une suspension de trois mois du circuit.

Sans préparateur physique attiré depuis sa délicate surprise au deuxième tour du tournoi de Halle en juin, l'Italien de 23 ans a annoncé mercredi via sa société de management Avima qu'il réembauchait Ferrara "avec effet immédiat" pour préparer le Masters 1000 de Cincinnati (7-18 août) et surtout l'US Open (24 août-7 septembre), dont il est tenant du titre.

Ce retour en grâce intervient moins d'un an après le limogeage d'Umberto Ferrara et de l'ex-physiothérapeute de Sinner, Giacomo Naldi, remerciés après la révélation à l'été 2024 de deux contrôles positifs de Sinner au clostebol.

"Umberto a joué un rôle important dans le développement de Jannik, et son retour reflète un souci renouvelé de continuité et de performance

au plus haut niveau", a indiqué Avima dans un communiqué de presse publié dix jours après le premier titre de Sinner à Wimbledon.

Depuis la révélation par l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (Itia) des contrôles positifs de Sinner au clostebol, le N.1 mondial n'a cessé de clamer son innocence, expliquant qu'il avait été contaminé lors d'un massage prodigué par un membre de son entourage.

Si l'origine accidentelle de la contamination a été reconnue par les autorités antidopage, l'Agence mondiale antidopage (AMA) a tout de même infligé à l'Italien une suspension, négociée avec lui, de trois mois entre février et mai 2025, au titre de sa responsabilité envers son entourage.

L'affaire agite le circuit depuis près d'un an, certains joueurs dénonçant la révélation tardive des contrôles positifs de Sinner (réalisés en mars 2024, révélés en août) ou la légèreté des sanctions infligées par l'Itia et l'AMA.

Même après s'être séparé de Ferrara, Sinner l'avait qualifié d'"excellent préparateur" en marge

des Finales ATP de Turin en novembre 2024.

Ce dernier, qui a collaboré avec l'ex-membre du top 10 Matteo Berrettini ces derniers mois, a pour sa part rejeté la responsabilité de la contamination de Sinner sur Giacomo Naldi.

Auprès de la Gazzetta dello Sport, Ferrara avait reconnu en avril utiliser "depuis des années" un spray contenant du clostebol "car il m'a été prescrit par un médecin spécialiste pour soigner une pathologie chronique".

"J'étais parfaitement conscient de l'interdiction et je l'ai toujours gardé avec la plus grande prudence, dans mon nécessaire de toilette personnel", avait-il poursuivi.

Mais "je ne l'ai pas confié à Naldi, je lui ai suggéré de l'utiliser pour soigner une coupure qui ne cicatrisait pas et qui compliquait son travail. J'ai été très clair en lui communiquant la nature de ce produit et la nécessité qu'il ne devait en aucun cas entrer en contact avec Jannik. J'en ai autorisé l'usage uniquement dans ma salle de bain personnelle", a soutenu Ferrara.

"Naldi n'a pas nié avoir été informé, mais a dit ne pas s'en souvenir", a-t-il insisté.

Le préparateur physique assure qu'il n'avait "absolument pas" idée que Naldi avait traité Sinner sans gants ou sans s'être lavé les mains après avoir utilisé ce spray, "justement en raison des avertissements que je lui avais donnés et de ses compétences". Ces derniers mois, Sinner a travaillé avec l'ancien préparateur physique de l'ex-N.1 mondial Novak Djokovic, Marco Panichi, et le physiothérapeute Ulises Badio.

Mais le quadruple vainqueur en Grand Chelem a indiqué juste avant Wimbledon avoir mis fin à sa collaboration avec les deux hommes.

"Il ne s'est rien passé de particulier" pour justifier ce changement d'entourage, avait souligné le discret Italien.

Avec Panichi et Badio, "on a obtenu des résultats incroyables par le passé, je les en remercie bien sûr énormément. On a fait du bon boulot, mais j'ai décidé de faire les choses différemment", avait-il développé.

L'UCI s'émeut de la présence de Johan Bruyneel au village départ du Tour de France

L'Union cycliste internationale (UCI) a condamné mardi la présence de Johan Bruyneel la semaine dernière dans le village départ du Tour de France, rappelant que l'ancien manager de Lance Armstrong était "interdit à vie d'exercer toute activité liée au cyclisme". Ex-manager de l'US Postal puis de l'équipe Discovery Channel avec lesquelles Lance Armstrong a remporté les sept Tours de France dont il a été déchu (1999-2005), Johan Bruyneel, 60 ans, a été suspendu à vie en octobre 2018 par le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour violation des règles antidopage.

L'ancien coureur a été vu au village départ du Tour le 17 juillet dernier à Auch, au matin de l'étape d'Hautacam, "en lien avec sa participation à Vive le vélo, une émission de la télévision publique belge de langue néerlandaise VRT", indique l'UCI dans un communiqué.

"S'il est libre d'assister à un événement cycliste enregistré au calendrier international

UCI tel que le Tour de France, comme tout autre spectateur, il ne peut en revanche ni participer à l'épreuve, dans quelque fonction ou en quelque qualité que ce soit, ni accéder aux zones non accessibles au public", rappelle l'UCI dans son communiqué.

Cette interdiction couvre notamment "l'accès aux zones du Tour de France nécessitant une accréditation". "Etant suspendu à vie, M. Bruyneel n'était donc pas autorisé ni à être présent au village de départ, ni dans l'espace des équipes du Tour de France", insiste l'UCI.

La fédération internationale précise être entrée en contact avec Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur de la Grande Boucle, "afin de clarifier si M. Bruyneel s'était vu accorder une accréditation officielle, de comprendre comment cela a pu se produire et de s'assurer qu'aucune autre accréditation ne lui sera plus délivrée".

Aucun commentaire n'a pu être obtenu dans l'immédiat auprès d'ASO.

Paul Gascoigne a quitté l'hôpital

L'ancien footballeur international anglais Paul Gascoigne, âgé de 58 ans, hospitalisé en urgence vendredi dernier après avoir été victime d'un malaise à son domicile, a quitté l'établissement hospitalier, a annoncé sa société de management mardi.

Paul s'est rendu volontairement aux urgences vendredi après avoir souffert d'un problème à la gorge qui l'affectait depuis un certain temps, a indiqué l'Agence MNT dans un communiqué. "Il est déjà rentré chez lui et se porte bien".

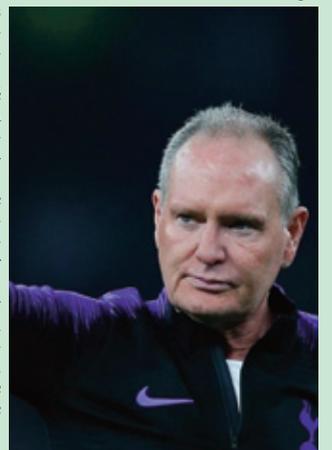
Gascoigne avait été transporté d'urgence à l'hôpital par son chauffeur et assistant personnel, Steve Foster, qui l'avait retrouvé à moitié inconscient dans sa maison du Dorset, comté du sud-ouest de l'Angleterre.

Paul Gascoigne, passé par Newcastle, Tottenham, la Lazio Rome ou encore les Glasgow Rangers, a d'abord été admis en soins intensifs après son malaise vendredi, avant d'être transféré dans une autre unité, où son état a été déclaré stable.

L'ancien milieu de terrain, surnommé "Gazza", souffre de problèmes d'addiction à l'alcool et de dépression depuis de longues années et a multiplié les soucis de santé ces dernières années.

En 2020, Paul Gascoigne disait que sa vie avait changé après s'être fait coudre sur l'estomac des pastilles contre la dépendance à l'alcool, mais l'an passé, il avait confié avoir "l'alcool triste" et vivre chez son agent.

La popularité de l'Anglais, qui compte 57 sélections avec les Three Lions, avait pris un tournant mondial avec ses larmes au Mondial-1990 en Italie après avoir reçu un carton jaune, qui l'aurait privé de la finale si l'Angleterre n'avait pas perdu contre l'Allemagne de l'Ouest (RFA).



CAN féminine de football

Le Onze national tout près du Graal



La sélection féminine marocaine de football s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc-2024, la deuxième de suite après celle de 2022, après sa victoire en demi-finale face à son homologue ghanéenne aux tirs au but (4 tab à 2, 1-1 après prolongations), mardi soir au stade olympique de Rabat.

Les Marocaines, menées au score en première période avant d'égaliser à l'heure de jeu, ont fait montre d'une volonté d'acier et d'une détermination sans faille pour décrocher le sésame de la finale, où elles défieront le Nigeria, nonuple champion d'Afrique.

Le Maroc, qui n'a pas goûté à la défaite lors de cette CAN après un nul face à la Zambie (2-2), un festival offensif contre la RD Congo (4-2), une courte victoire contre le Sénégal (1-0) et un succès avec maîtrise face au Mali en quart (3-1), a certes, souffert face au Ghana, mais s'offre une finale très attendue face aux Nigériennes, qu'il a éliminées en demi-finale de la précédente édition.

Dès l'entame de la partie, les Marocaines ont créé énormément d'occasions d'ouvrir la marque, notamment par le biais de Hanane Msoudi (5e) et un tir de Hanane Aït Lhaj, dévié par la portière ghanéenne.

Les Black Queens ne sont pas restées les bras croisés et ont tenté d'inquiéter Khadija Rmichi. D'abord, suite à un tir de Chantelle Boye-Florkah qui a contraint Rmichi à intervenir (10e) puis une tentative dangereuse de Stella Nyamekye (14e).

Et alors que les Marocaines cherchaient à as-

soir leur domination, la même Nyamekye a réussi à ouvrir la marque pour le Ghana à la 26e minute.

Les tentatives des Marocaines de recoller au score ont été infructueuses jusqu'à la fin de la première période.

Au retour des vestiaires, le sélectionneur national Jorge Vilda a procédé à plusieurs changements afin de dynamiser la ligne médiane avec l'entrée en jeu notamment de Najat Badri, qui a failli marquer à la 51e minute.

Les multiples occasions des Marocaines ont fini par porter leurs fruits à la 55e minute après l'égalisation signée Sakina Azraoui.

Après ce but, les Lionnes de l'Atlas ont multiplié les assauts sur la défense ghanéenne, jusqu'au coup de sifflet final du temps réglementaire.

Lors des prolongations, les changements opérés par Jorge Vilda (entrée en jeu de Fatima Tagnaout et Imane Saoud) ont été insuffisantes pour changer la physionomie du match, malgré une nette domination marocaine.

La séance des tirs au but a été, une nouvelle fois, l'occasion pour les Lionnes de l'Atlas de démontrer leur talent et leur sang froid, d'autant plus que les joueuses marocaines n'ont raté aucun tir (4 sur 4), contre 2 tirs manqués par les Ghanéennes.

La finale entre le Maroc et le Nigeria, qui a éliminé plus tôt dans la journée l'Afrique du Sud (2-1), aura lieu samedi prochain (21h00) au stade olympique de Rabat. Le match pour la troisième place entre l'Afrique du Sud et le Ghana sera disputé la veille.

Jorge Vilda: *La discipline tactique et la détermination des joueuses nous ont permis d'atteindre la finale*

La discipline tactique, la détermination des joueuses et leur courage ont été les clés de la qualification de la sélection marocaine féminine de football pour la finale de la CAN aux dépens du Ghana, a indiqué l'entraîneur de l'équipe nationale, Jorge Vilda.

"Le rythme rapide des Ghanéennes et leur engagement physique intense ont compliqué la tâche de nos joueuses, qui ont réussi quand même à maîtriser la deuxième partie et se créer beaucoup d'occasions de marquer", a-t-il indiqué lors de la conférence de presse tenue à l'issue de la demi-finale remportée par le Maroc face au Ghana par 4 tirs au but à 2.

L'entraîneur de l'équipe nationale s'est dit "très heureux d'avoir atteint la finale" de la CAN, une qualification "amplement méritée".

"Nous nous sommes bien préparés au scénario des tirs au but et pensons dès à présent à la finale face au Nigeria", a-t-il ajouté.

La seule source d'inquiétude lors de cette

rencontre, a-t-il fait remarquer, a été la blessure de Fatima Tagnaout, notant que la joueuse effectuera des examens approfondis afin de déterminer la gravité de cette lésion.

De son côté, la joueuse de l'équipe nationale Sakina Ouzraoui, auteure du but de l'égalisation face au Ghana, a reconnu que le match était difficile, notamment en première période, soulignant que l'EN a réussi à revenir dans le match. Selon elle, les joueuses ont commis plusieurs erreurs par rapport aux précédents matches, en raison de la pression et de l'envie de se hisser en finale.

Pour sa part, l'entraîneur du Ghana, Kim Björkregren, a indiqué que le match a été très disputé, saluant la prestation de ses joueuses.

Après avoir encensé la bonne organisation de la CAN au Maroc, Björkregren a indiqué que la fatigue a impacté le rendement de son équipe, qui a également disputé les prolongations en quart de finale.



Golf : La 20^{ème} édition de la Coupe du Trône à Tanger



Sous la présidence effective de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG) et l'Association du Trophée Hassan II de golf (ATH) organisent la 20^{ème} édition de la Coupe du Trône, du 28 juillet au 2 août prochain, au Royal Country Club de Tanger.

Fidèle à sa tradition d'itinérance, la Coupe du Trône revient dans le nord, plus précisément sur les fairways du Royal Country Club de Tanger, berceau du golf marocain, indique, mardi, la FRMG dans un communiqué, notant que ce club, conçu au crépuscule du 19^{ème} siècle, est le premier golf dans le bassin méditerranéen et l'un des plus anciens d'Afrique. Selon la même source, la 20^{ème} édition marque le retour à la formule originale de la compétition, réservée à

l'élite sportive des clubs marocains. En effet, douze clubs seront en lice, pour tenter de succéder au Royal Golf Dar Es Salam, vainqueur à domicile lors d'une édition spéciale.

Pour rappel, ajoute le communiqué, "sous les Hautes Instructions de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, la compétition n'a cessé d'évoluer, en accueillant les juniors en 2023, puis en intégrant les seniors en 2024 pour une édition qui a réuni tous les niveaux et tous les âges", notant que ces deux catégories disposent désormais de leur rendez-vous indépendant inscrit au calendrier national. Année après année, la Coupe du Trône gagne en intensité et en niveau. Portée par les valeurs de fair-play, d'esprit d'équipe et d'appartenance, elle rassemble aujourd'hui les meilleurs golfeurs du

Royaume, dont plusieurs sont classés au World Amateur Golf Ranking (WAGR).

Véritable jauge du niveau national, cette compétition reflète aussi la montée en puissance des écoles de clubs, qui forment une nouvelle génération de joueurs et alimentent de plus en plus les équipes engagées. Les clubs, eux aussi, se sont renforcés, structurant leurs effectifs pour relever le défi de cette compétition devenue le championnat par équipes de référence. "Depuis deux décennies, la Coupe du Trône doit sa pérennité à l'engagement des clubs, des joueuses et joueurs qui en sont les principaux acteurs. Leur mobilisation continue témoigne de l'attachement collectif à cette compétition devenue un rendez-vous majeur du golf national", conclut le communiqué.

En Albanie, les fruits exotiques pour tenter de s'adapter au réchauffement climatique

Fruit du dragon, de la passion, goyave, kiwano... habitués aux climats tropicaux, ces fruits poussent désormais en Albanie où, résolu à s'arranger du réchauffement climatique, certains producteurs y voient les exportations de demain.

Irakli Shkoza a 75 ans, un diplôme d'agronomie et une petite ferme à Divjaka, qui ressemblerait presque au Jardin d'Éden. Cherchant à s'adapter aux températures chaque année plus élevées, il a décidé il y a six ans de diversifier sa production.

Il a d'abord fait venir les graines d'Afrique et d'Amérique et les a plantés sur son terrain d'environ deux hectares. Toutes se sont très bien adaptées au climat albanais.

Nichée entre des terres agricoles et la côte adriatique, la région de Divjaka est considérée comme le grenier de l'Albanie, où poussent légumes et pastèques destinés tant au marché local qu'à l'export.

Mais la hausse des températures couplée à un manque criant de main d'oeuvre - l'Albanie a perdu 400.000 habitants en une décennie - pèsent sur les exploitations.

Les fruits exotiques ont besoin de

moins d'eau et d'entretien, explique Irakli Shkoza, leur coût de production est donc inférieur.

Typiquement méditerranéen avec des étés chauds et sec et des hivers doux, le climat en Albanie a évolué sous le coup du réchauffement climatique.

Les simulations des conditions climatiques futures projettent une augmentation de température pour les Balkans occidentaux de 3,5°C en cas d'émissions modérées de gaz à effet de serre jusqu'à 8,8°C pour le scénario à fortes émissions, d'ici la fin du XXI^e siècle, soulignent dans leur étude sur les impacts du changement climatique sur l'agriculture deux chercheurs allemands, Daniel Müller et Max Hofmann.

Les vagues de chaleur "endommageront probablement les rendements des cultures, en particulier en Albanie, où les températures moyennes sont les plus élevées pendant l'été", écrivent-ils.

Dans ce pays, la part de l'agriculture, la sylviculture et de la pêche dans le PIB en 2020 était de 19%.

Les changements climatiques ne sont pas nécessairement une calamité, veut cependant croire Irakli Shkoza,



selon qui il faut savoir s'adapter pour en tirer profit.

"Les agriculteurs albanais doivent se mettre à produire largement ces cultures, le climat est favorable. Ces fruits sont très recherchés sur le marché européen, alors qu'ils viennent de loin, d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est, de Nouvelle-Zélande, d'Australie...", explique l'agronome, notant que le voyage jusqu'en Europe a un coût, tant financier qu'en termes de fraîcheur.

S'ils venaient d'Albanie, "ils coûteraient non seulement moins cher mais ils seraient plus frais", estime aussi

Altin Hila, un autre agronome qui a créé un musée du papillon à Divjaka.

Les papayes que l'on trouve sur les marchés européens "sont récoltées encore vertes, puis apportées en Europe où elles mûrissent de façon artificielle. Ici, elles peuvent mûrir sur les arbres", dit Vasil Nikolovski, un producteur originaire de Macédoine du Nord installé depuis quelques années à Divjaka.

"L'Albanie a toutes les capacités pour répondre aux demandes du marché européen et réaliser un chiffre d'affaires de 100 à 200 millions d'euros", espère-t-il. Irakli Shkoza a déjà réussi à

mettre un pied sur le marché européen en exportant des fruits du dragon, de la passion et des pepinons - aussi appelé poire-melon, originaires d'Amérique latine.

Récemment, en s'alliant à d'autres fermiers de sa région, il a pu exporter en Croatie 30 tonnes de kiwano - aussi appelé melon à cornes.

"Et la récolte cette année s'annonce abondante", se réjouit-il en regardant attentivement les bourgeons de ses fruits du dragon.

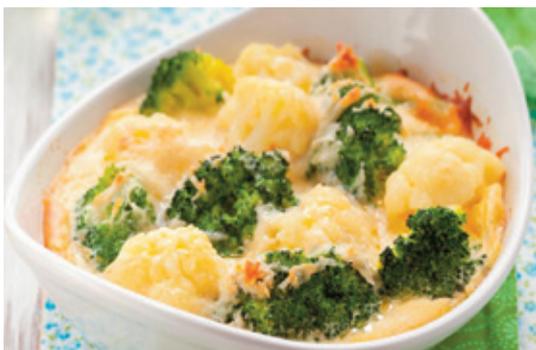
A 55 km au sud de Divjaka, Lulzim Bullari cultive des kiwis. "Il ne faut pas se plaindre des températures élevées, ces deux dernières années, la production du kiwi a été une bénédiction", explique-t-il au milieu de ses 40 hectares de ce fruit dont la culture est récente en Albanie et quasi exclusivement dédiée à l'exportation vers la Suisse et les Pays-Bas.

Depuis peu, il s'est aussi mis à cultiver sur une quinzaine d'hectares une variété de figuiers originaire d'Afrique du Nord très résistant au climat hivernal doux.

"La chance sourit aux audacieux et il faut courir pour l'attraper", professe-t-il.

Recettes

Gratin de brocolis et de pommes de terre



Ingrédients

1 kg de pommes de terre charlottes
1 kg de brocolis
50 cl de crème fraîche
25 cl lait entier
150 g de crème épaisse
3 œufs
200 g d'emmental râpé
Noix de muscade râpée
Beurre
Sel, poivre

Préparation

1- Préchauffez le four th.6 (180°C).
2- Pelez, lavez et détaillez les

pommes de terre en rondelles.

3- Faites-les cuire 5 min à l'eau bouillante salée.

Égouttez-les.

4- Lavez les brocolis et faites-les blanchir 1 min à l'eau bouillante salée.

5- Coupez-le en bouquet.

Beurrez un plat à gratin.

Répartissez les pommes de terre et les fleurs de brocolis.

6- Battez les œufs en omelette.

7- Mélangez la crème fraîche, la crème épaisse, le lait, les œufs battus, le sel, le poivre et la noix de muscade.

8- Versez le tout sur les légumes, saupoudrez d'emmental.

9- Enfouissez pendant 20 min.

L'étoile Bételgeuse a un "copain"

L'étoile Bételgeuse, l'une des plus brillantes de la galaxie et dont un mystérieux pâlisement avait fait craindre une fin prochaine, est dotée d'une étoile compagnon dont l'existence n'a été supposée que récemment.

"Un copain pour Bételgeuse..." titrait en décembre dernier dans *The Astrophysical Journal* une étude d'astronomes, en prédisant qu'une jeune étoile proche de la super géante rouge expliquerait une variation régulière de sa luminosité.

Bételgeuse, bien visible à l'œil nu dans la constellation d'Orion, est coutumière de telles surprises pour ceux qui l'observent.

Elle avait pâli spectaculairement cinq mois durant entre 2019 et 2020, laissant présager une fin prochaine. Avant que des observations concluent à la combinaison d'un nuage de matière éjecté par l'étoile et d'un refroidissement de sa surface pour expliquer le phénomène.

Restait à expliquer l'origine de ses deux courbes de lumière, les lentes pulsations de sa luminosité apparente, qui sont respectivement d'environ 400 jours pour l'une et presque 6 ans pour l'autre.

La responsable de la plus longue courbe de lumière est une petite étoile, selon une étude d'astronomes de la Nasa parue lundi dans *The Astrophysical Journal*.

D'une masse estimée à seulement une fois et demie celle de notre Soleil, minuscule comparée à celle de Bételgeuse, -qui est presque mille fois plus grosse que notre étoile-, l'astre orbite sa partenaire à une distance relativement faible, de l'ordre de quatre fois celle séparant la Terre

du Soleil.

C'est la première détection d'une étoile en orbite aussi proche d'une étoile super géante, selon le communiqué du NOIRLab.

La détection du petit astre, que sa faible luminosité comparée à celle de Bétel-

geuse rend particulièrement difficile, a été rendue possible avec une technique dite d'interférométrie des tavelures. Qui consiste à assembler des images fixes et très brèves d'un astre pour s'affranchir des turbulences atmosphériques qui troublent l'observation par des télescopes terrestres.

